

N° 278 - 10 F
FÉVRIER 1987

ISSN 0245-9507



le peuple breton

AGRICULTURE

**ENTRE
RÉSIGNATION
ET RÉVOLTE**

CENTRALISATION

**LES CHOMEURS
BRETONS
POINTENT
A PARIS**

**LITTÉRATURE
ET BRETONNITÉ**



POBL VREIZH

Recentralisation : La valise pour les Bretons

TOUT POUR PARIS

Un « point de vue » de Gabriel Delaunay, dans *Ouest France* du 16 janvier dernier, a mis le doigt sur la centralisation politique et économique extrême qui s'accroît actuellement au profit de la région parisienne, alors que des menaces précises pèsent sur les maigres pouvoirs des autres régions. Chirac ne déclarait-il pas, en octobre 86 : « le pouvoir des régions doit être aussi limité et marginal que possible ». « Ce n'est pas une pause, c'est une marche arrière. On ne l'engage pas maintenant mais c'est par prudence », note G. Delaunay.

Evoquant le gouvernement centralisé que Chirac exerce sur Paris, avec 40.000 fonctionnaires et un budget énorme et privilégié, G.D. ajoute : « Si un jour, dans ce pays où les cumuls sont encore plus souhaités que maudits, le même homme dirige l'Etat et sa capitale (et, par personne interposée, la région parisienne), tout équilibre est rompu et un pouvoir sans limite s'établit. Ce jour est arrivé... Quand les groupes d'études sont les mêmes, quand les équipes technocratiques se mélangent, quand les cabinets s'interpénètrent... Cette situation anormale ne peut aller que dans un sens : celui d'un renforcement et du développement de la région parisienne, déjà fort privilégiée, et nécessairement aux dépens des autres régions françaises ».

Comment s'effectue cette concentration ? Réponse du conseiller d'Etat : « Le pouvoir total profite aujourd'hui d'une politique savamment préparée pour obtenir la croissance de la région parisienne, tout en ayant l'air de la déconcentrer et de la situer dans le cadre de la décentralisation : c'est celle des villes nouvelles aux portes de Paris ». Bâties trop près de la capitale, reliées à elle par les moyens de jonction les plus modernes et les plus coûteux (RER, autoroutes...), elles en dépendent et la zone qui les sépare de Paris se comble peu à peu. Ce « plus grand Paris » n'a aucune peine à obtenir les investissements de l'Etat. « Le Paris de l'an 2000 est en bonne voie... et le désert français aussi », conclut Gabriel Delaunay. Ce « plus grand Paris » battra, au nombre, Tokyo et Mexico et obtiendra — enfin — ses jeux olympiques !

LA BRETAGNE DEJA TOUCHÉE

Ce processus est déjà en marche et produit déjà ses effets, en particulier en Bretagne. Citons *Octant* n° 28, revue de l'INSEE-Rennes : « En Bretagne, le déséquilibre croissant entre les emplois offerts et la population disponible se traduit, dans un contexte d'accroissement de l'activité féminine, par la montée du chômage et très vraisemblablement par un renversement des mouvements migratoires, en particulier par l'accélération de l'émigration des jeunes Bretons ».

En clair, les Bretons sont, encore plus que par le passé, obligés d'aller travailler dans « le

plus grand Paris » qui aspire les investissements publics — 70 % du budget de la culture —, donc aussi les investissements privés. Les conséquences sont, en Bretagne, évidentes : « de plus en plus d'actifs disponibles mais de moins en moins d'emplois. Le déséquilibre s'accroît, l'excédent de main-d'œuvre sur les créations nettes d'emplois passe de 2.400 par an pour les années 1975-81 à 14.000 pour les années 82-85 ». (Octant). En intégrant la Loire-Atlantique, le chiffre serait augmenté d'un tiers environ. « Concrètement, cela veut dire une accélération de l'émigration chez les jeunes, qui n'avait jamais cessé, et moins d'arrivées d'actifs entre 30 et 50 ans ».

Cette accélération de l'émigration survient dans un contexte déjà défavorable, la Bretagne n'ayant, contrairement à ce que l'on croit souvent, que peu bénéficié de la phase de croissance : l'emploi total (B4) n'a progressé que de 3 % en Bretagne entre 1967 et 1985, contre 6 % pour la moyenne française.

Alors, lorsque le gouvernement « n'a plus d'argent » pour sauver la marine marchande, pour soutenir la construction navale bretonne, il faut savoir qu'il en a pour ses grands projets d'Ile-de-France. quand FR3 supprime 1/3 des maigres émissions en breton, FR3 hexagonale reprend la bonne tranche horaire, 19 h-19 h 20, et un studio est installé... à l'Elysée.

REAGIR !

Des contre-pouvoirs existent : « régions », départements, communes. Il faut obliger ceux qui y sont élus à les utiliser, à exiger leur part des ressources hexagonales. Nous avons déjà dénoncé le président de la « région » Bretagne, Bourges, qui souhaite le moins de pouvoir possible pour elle. Nous attendons des responsables politiques bretons la même dénonciation de l'abus de pouvoir et du détournement des fonds publics que constitue l'hyper-centralisation en cours. Mais comme le jacobinisme est prédominant dans les partis hexagonaux qui, de plus, lorgnent vers les 7 millions d'électeurs de la région parisienne, cela supposerait une prise de responsabilités, un comportement autonome, peu probable chez les notables bretons.

« Que font les régionalistes ? » s'inquiète Gabriel Delaunay. C'est aux partisans des autonomies, de la décentralisation, du régionalisme de reprendre l'action. Où il y a des identités marquées — chez les peuples occitan, basque, catalan, breton, d'Alsace et de Lorraine thioise, de Flandre et de Corse —, cela devrait être plus facile, d'autant que c'est souvent là que les méfaits du centralisme sont plus ressentis. Aux Bretons de prendre conscience que, cette fois, l'absence de réaction politique signifierait une émigration forcée sans cesse croissante et, à terme, la mort de leur pays.

J.J.M.

SOUSCRIPTION

Une chaîne de solidarité...

Merci aux abonnés qui ont permis, par leurs dons, un net redémarrage de la souscription. Ils deviennent de cette façon — sauf s'ils ne le souhaitent pas — membres de l'association des « Amis du Peuple breton », dont le but est d'aider le journal, de le promouvoir, de lui apporter critiques, idées et, éventuellement, des articles et des informations. Les moyens de faire connaître le PB/PV autour de vous se trouvent aussi dans les formulaires ci-contre.

J.P. Gouillou, Brest (50 F); J.C. Le Mestral (20 F); D. Le Guen, Gwengamp (20 F); H. du Baudiez, Mordelles (35 F); J.F. Gillet, 76 Sotteville (50 F); R. Quenet, Combrit (50 F); A. Baudet, Saint-Quay-Portrieux (100 F); R. Capitaine, Plabennec (50 F); J. Bourbao, Le Conquet (50 F); N. Diquellou (100 F); H. Donval, 14 Caen (50 F); D. Jégou, Vannes (50 F); M. Madec, 41 Blois (30 F); H. Bourdonnay, Vélizy (50 F); L. Guihard, Nantes (100 F); G. Premel, Paris (100 F); G. Mahé, Vannes (50 F); P. Corcuff, 56 Rohan (50 F); M. Jegouzo, Nantes (20 F); G. Le Scoul, Larmor-Plage (50 F); P. François, Ploudalmézeau (20 F); M. Cevaer, Daoulas (50 F); F. Le Péru, Berc'hed (20 F); Y. Jardin, Douarnenez (50 F); H. Person, 43 Blesle (50 F); O. Le Bihan, 93 Romainville (100 F); P. Chevallier, 28 Dreux (100 F); B. Jacotot, Plouzané (50 F); J.L. Le Cleac'h, Le Guilvinec (50 F); F. Monfort, Brest (100 F); A. Baron, 60 Verneuil (400 F); E. Mabile, 74 Saint-Julien (100 F); J. Garoche, Saint-Brieuc (50 F); J. Rolland, 78 Sartrouville (70 F); R. Martin, Saint-Omer-de-Blain (50 F); A. Heusaff, Ath. Cliath (50 F); R. Gicquel, 31 Saint-Martory (100 F); J.L. Blivet, 94 Saint-Maur (50 F); M. Drovella, 91 Yerres (20 F); J. Loric, Plescop (50 F); M. Kerrec, Lorient (30 F); A.K. Brest (20 F); anonyme Trégor (150 F); Y. Baron, Auray (50 F); S. Pellen, Nantes (20 F); J. Corbel, Hyères (100 F); Y. Delalande (50 F); Total 2^e liste: 3.025 F. Total 87: 4.630 F.

Ar Falz n° 56

Après une juste protestation contre la décision scandaleuse de l'Etat de supprimer 85 % de l'aide annuelle à Ar Falz, des chansons en breton pour écoles primaires, un compte rendu — en breton et en français — de l'AG du mouvement à Tréglonou en août 86 et un autre du stage d'été. Le dossier de Mikael Madeg sur les écrivains du Léon (dossier en breton) nous conduit, avec des notices précises, de Larn Inisan (né en 1826) à Goulc'hen Kervella (né en 1951) en passant, entre autres, par Tanguy Malmanche et Naig Rosmor. Utile. Suivent les activités du mouvement et des comptes rendus très brefs de parutions bretonnes. 20 F. 6 rue Longue, Morlaix.

CADRE CULTUREL, formation IN-FAC, diplômé d'Etat ministères Jeunesse et Sports et Affaires sociales CAPASEDEFA (= Bac + 3), 12 ans expérience direction, gestion, animation, équipements + 7 ans, secteur littéraire-édition **CHERCHE D'URGENCE** poste à responsabilités, étude toutes propositions Bretagne. Ecr. LE GOFF, BP 22, 22410 Saint-Quay-Portrieux, tél. 96.70.46.76.

En guise de sommaire...

Le centralisme parisien et l'émigration des jeunes Bretons, c'est d'actualité (p. 2). Tout comme l'inauguration du Palais des Pays-de-Loire (p. 5 et 12) et les grèves (p. 6). On découvrira ensuite, sous trois angles différents, la situation difficile de l'agriculture bretonne (p. 7). Politique et littéraire à la fois, l'essai de Pascal Rannou sur « littérature et bretonité » (p. 13), suivi de vos chroniques et dessins préférés !

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

• Souscrit un abonnement
un réabonnement
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 135 F (1)
- étranger par avion : 160 F (1)
à partir du N° inclus.

• Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Le « Chevènement » du mois

Le « Prix Louise Michel » décerné ... à CHIRAC !

Ce mois-ci, nous remettons la distinction que nous avons instaurée le mois dernier au jury qui décerne le « prix Louise Michel ». Pour un retournement de veste ou un détournement de prix, c'en est un !

Décidément, rien ne nous aura été épargné depuis six mois dans la distribution des honneurs et des étoiles de shériff. Après avoir érigé Michel Droit, mange-carpette sous les pouvoirs de droite et propagandiste intéressé du régime d'apartheid, en docteur es-communication et liberté, voilà l'artificier de Corrèze promu au rang de disciple de la « pasionaria » de 71 ! Le monde à l'envers. C'est Pasqua qui ouvre une maison de cure pour les victimes des gaz lacrymogènes. c'est Pandraud qui se reconvertisse comme voltigeur et lanceur de matraques chez Gruss.

D'aucuns voudraient finir d'installer dans les esprits la confusion entre libertaires et libéraux, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement ! Un mois tout juste après la mort de Malik Oussekin, dans des circonstances qui ne seront peut-être jamais élucidées. En effet, la commission parlementaire du « black-out » officiel mise en place à la suite des événements de novembre et décembre par des députés de la majorité a, d'ores et déjà, exclu de ses investigations la recherche des causes de ce décès pour, tout au contraire, établir les origines de ce qu'elle interprète comme un complot. Un Etat s'était fait, il y a de cela quelques années, le spécialiste de cette justice à l'envers : la Grèce des colonels !...

Cette distinction intervient également quelques semaines avant que le gouvernement français ne s'engage peut-être en Kanaky dans une nouvelle guerre coloniale, en refusant de reconnaître les droits historiques du peuple kanak sur une terre qui lui appartient de droit. Quelle ironie nous réserve parfois l'histoire quand on se souvient que Louise Michel, anarchiste exaltée, fut déportée à Nouméa par les grands ancêtres de la politique à la Chirac pour la part qu'elle avait prise à la commune !... A quand la remise du Nobel de médecine à Mengele pour ses « recherches » en génétique ?

Pour vivre heureux... Vivons couché

Michel Ragon reçu à l'académie de Bretagne et des Pays-de-la-Loire

OF 17/12/86

Triste et dérisoire. L'Académie de Bretagne a décidé en 1986, de devenir l'Académie de Bretagne et des Pays-de-Loire, ce qui est absurde et dérisoire.

Certes cette académie n'est pas une institution d'envergure véritablement régionale. Elle est essentiellement nantaise par ses activités et l'origine de ses membres. Elle a été créée en 1948, sous le nom d'Académie Régence par des écrivains nantais qui se retrouvaient régulièrement au café-restaurant Régence, place du Commerce. Puis elle a changé son nom en « Académie de Bretagne », titre plus prestigieux et plus ambitieux. Les animateurs de cette association, dont Bernard Roy, aujourd'hui disparu, se sentaient naturellement nantais et bretons, l'un allant avec l'autre.

Il est vraiment triste de voir des écrivains, des intellectuels, des poètes... se mettre à plat ventre devant un pouvoir qui n'a aucune légitimité populaire,

comme celui du sinistre Olivier Guichard, dans l'espoir de quelques subventions. C'est d'autant plus triste que Jean de Malestroit, l'actuel chancelier de l'Académie de Bretagne, appartient à l'une des plus anciennes familles de Bretagne qui a donné nombre de fidèles et loyaux serviteurs à ce pays, et qu'Yves Cosson, le secrétaire général de l'Académie de Bretagne, est un authentique poète et a été un « grand » professeur de lettres (il est retraité aujourd'hui) à l'Université de Nantes.

Les Bretons ne se reconnaissent plus dans une telle institution et on ne peut qu'inviter les animateurs de cette « académie » à faire disparaître le mot Bretagne de leur titre et à transférer le siège de leur association à Angers, ou mieux encore à Tours ou à Orléans. Ils seront ainsi au cœur des véritables pays de la Loire. Des Nantais et des habitants d'autres parties de la Bretagne pourront alors créer une véritable Académie de Bretagne !

Lettre ouverte aux programmeurs musicaux

Messieurs les programmeurs de la télévision, des radios d'Etat et de la FM, nous ne détenons pas les rênes du pouvoir (nobody's perfect). Nous ne sommes que de simples citoyens soucieux de voir corriger rapidement les injustices nées dans le domaine de la culture, et plus particulièrement dans le domaine musical, du vrai-faux libéralisme (sans passeport), mou ou dur (selon le temps de cuisson), qui s'est traduit trop souvent par un laxisme coupable à la limite du socialisme concerto-branlebourgeois. Nous ne sommes pas secrétaires d'Etat à la cuculture vous disais-je, aussi nous sera-t-il impossible de vous imposer (à notre grand regret, croyez-le bien), tout juste pourrions-nous vous suggérer l'organisation, à l'avenir, d'une semaine de la chanson et de la musique bretonnes. Celle-ci devrait se traduire par un quota de programmation de l'ordre de 70% de Stivell, Tri Yann, Favennec, Servat, Kerval, Gwerz, Delahaye, Glenmor, Becker... (j'en passe et des meilleurs) aux heures de grande écoute (aux autres aussi d'ailleurs, on n'est pas radins !).

Messieurs, l'heure est grave et nous impose une mobilisation générale face à l'adversité, car l'ennemi est là ! L'entendez-vous mugir dans nos campagnes ? Un son impur inonde nos (micro)sillons ! Face à l'invasion permicieuse et insidieusement organisée de notre univers musical par la new-wave décadente et la néo-punk attardée du XVI^e arrondissement, la bourrée psychédélique des Batignolles et le musette giscardohornérien du cirque Pinder, il n'est que temps de nous dresser fiers-à-bras et le petit doigt sur la couture du pantalon pour refuser d'une seule voix (celle de son maître, bien sûr, vous l'aviez deviné) la dilapidation et le saccage de notre patrimoine national qui nous est cher. Et vive la Paimpolaise !

Espérant une lecture attentive et dans l'attente d'une réponse positive, veuillez croire, Messieurs, en l'expression sincère et sans retenue de notre chauvinisme jubilatoire.

Le fan-club de Cloclo

Michel GRASSELER

Généalogiste professionnel - Diplômé de l'INFG - Membre de l'A.G.F.

Pour tous travaux dans le Nord-Est de la France

(Généalogie familiale - Recherches historiques sur communes, entreprises, maisons - Recherches d'héritiers, etc...)

9 Grande Rue, LE MENIL - 88160 LE THILLOT - Tél. 29.25.06.14

Journées des langues minorisées d'Europe
21-22 mars 1987

A l'heure où les pouvoirs publics abandonnent successivement toutes les promesses d'une reconnaissance législative des langues et cultures minorisées, où le gouvernement français coupe les vivres à ceux qui œuvrent pour le maintien et la reconnaissance de la culture bretonne, les voix des peuples niés ont décidé de se faire entendre dans toute l'Europe.

Conformément à la résolution prise par la Consejo à Barcelone, en décembre 1985, le comité international appelle chaque peuple à manifester sa volonté de défendre sa langue et sa culture dans une journée des langues qui se déroulera le 21 mars 1987.

A l'initiative des représentants bretons de la Consejo, une grande manifestation pour la reconnaissance du breton, langue officielle, se tiendra à Carhaix.

L'UDB « consciente de la nécessité de proclamer plus fort que jamais et d'une voix unie la volonté de vivre de la langue et la culture bretonne », appelle donc à se rassembler à Carhaix le 21 mars 1987 et à participer activement à cette manifestation.

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Keraumont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1987.

POBL VREIZH

PALAIS DES PAYS-DE-LOIRE

Droite et gauche hexagonales cul et chemise



Ça y est. Le dépeçage et le découpage de la pointe de l'Europe et de la communauté qui l'habite, a franchi une nouvelle étape avec l'inauguration du Palais des Pays-de-Loire.

Peut-on appeler cela un ethnocide ?

Comme l'écrit Maurice Grassin, dans *O.F.* du 10-11 janvier : « La personnalité (sic) d'Olivier-le-Grand est telle que tout le monde... sera là cet après-midi... y compris 2 présidents socialistes ». Tant pis pour l'identité culturelle caractérisée par des milliers de toponymes britto-celtiques qui jalonnent le département de Loire-Atlantique, et qui crient leur témoignage. Tant pis pour la vocation maritime de cette pointe qui, de Saint-Malo à Nantes en suivant la côte, attend.

Consolez-vous un peu, amis des Pays de l'Est, les Fran(k)çais font mieux que vos dirigeants en matière d'effacement des peuples. Consolez-vous, ouvriers, paysans, artisans, petits commerçants, la solidarité structurelle qui permettrait à la pointe de l'Europe d'exprimer sa force, vos leaders ne la rechercheront pas, ni dans la construction navale, ni dans la pêche, ni dans les quotas laitiers, ni dans les porcs, ni dans les transports, ni dans l'industrie agro-alimentaire. Nous, des Bretons ? Nous des ploucs, des bouseux ? Tu n'y penses pas. Tel est le niveau intellectuel de Alain Chenard (PS), de Charles Gautier (PS), de Gilbert Declercq (CFDT), de Bernard Henry (CFDT), de Rousselot (PC). Cela se résume à des propos comme ceux de Bernard Henry : « Je suis né dans le Morbihan. C'est vrai. Mais mon père est un enfant trouvé. Je ne peux donc pas être Breton » C'est puissant... de racisme. Je peux citer aussi les élucubrations entendues des quatre autres.

Un parti unique qui ne dit pas son nom

Ce parti unique, c'est le jacobinisme. Je ne serai pas surpris si le RPR, le FN, le PCF ne se réunissent pas chanter ensemble, le verre à la main, la gloire de Deroulède. Ils étaient cul et chemise, pour s'empreser autour du roi Olivier et soutenir son triomphe. C'est ce même

Parti unique que l'on retrouve contre les Basques, contre les Canaques, les Antillais. Les amours ignobles du RPR et du PS dit espagnol sont évidents : « Je te ravitaille en Basques pour la torture et tu facilites mon business chez toi ».

Le journaliste Maurice Grassin a su démontrer courageusement les rouages de la région-bidon. Je cite : « Olivier Guichard, par sa stature gaullienne est un peu l'arbre qui cache la forêt ». Il ajoute : « Reste que, pour beaucoup de Nantais, à commencer par les bretonnants de Nantes, le Palais apparaît comme une provocation que les chômeurs et les Ligeriens en état de précarité, comprennent mal qu'on ait englouti 168 millions de francs dans un investissement de prestige qui ne manquera pas d'engendrer un fonctionnement coûteux... ». M. Grassin n'est peut-être pas Breton. Nous lui en sommes d'autant plus reconnaissants. Merci M. Grassin de votre honnêteté. Votre article que nous ne pouvons citer complètement contient d'autres vérités significatives.

Marc Gicquel, conseiller régional, représentant le mouvement Ecologie-Autogestion, a refusé de participer à l'inauguration. Il s'en explique : « Il est disproportionné (le Palais) aux besoins. Il est le plus cher de France à ce jour. Depuis la décentralisation, les maires, mais surtout présidents des Conseils généraux et régionaux, tels des roitelets, veulent à tout prix prouver qu'ils existent, que la région existe par la construction d'un immeuble. Cette volonté est, sans doute, accentuée dans la région des Pays-de-Loire, région dont chacun sait qu'elle est bidon ».

Charles Gautier se contente de mettre en relief l'argument des lycées sacrifiés sans pouvoir se soulager de sa constipation anti-bretonne dont l'UDB a souffert lors des élections. Même avec des lunettes, il ne distingue pas la personnalité de la Loire-Atlantique. Mais l'expression parisienne de Paris, ça il connaît, conditionné qu'il est.

Mais c'est les communistes qui sont les plus « gonflés » quand on pense à l'indignation de Marchais qui rejeta avec violence les « allégations ridicules et odieuses » (sic) de l'ouvrage publié aux

Éditions du Progrès de Moscou, en russe puis en français, concernant la population mondiale et où la France est analysée ethniquement avec ses Basques, Alsaciens, Flamands, Catalans, Corses, Juifs, etc. Pour le divin Georges, la France n'est pas multinationale. C'est un pays, une nation, un peuple. Les vérités que le PCF assène tombent à l'eau. C'est de la tragi-comédie : « L'instrument régional est modelé et confisqué par le patronal et le pouvoir central » qui font de la région « une institution antidémocratique où les élus locaux ne disposent d'aucun pouvoir d'initiative où les décisions essentielles sont prises en DEHORS de l'assemblée élue ». Les autonomistes applaudiraient à deux mains, si votre jacobinisme n'égalait pas celui de Le Pen, celui de Chirac. Comme si la notion France-Nation n'était pas l'œuvre du capitalisme en quête de domination économique en vue du profit. Vous avez abattu des autonomistes, manipulés par de Gaulle et ses réactionnaires pour montrer que les autonomistes étaient des « collabos » alors que les historiens d'aujourd'hui reconnaissent le contraire (Fréville, Th. Guidet, etc.).

Les communautés de peuples, ça ne vous intéresse pas. Les écrits de Staline, de Lénine, de l'Académie des sciences de l'URSS (que je possède), ça ne vous intéresse pas. Les républiques socialistes soviétiques, ça ne vous intéresse pas. Vous êtes Français de la façon la plus bornée qui soit. Constipés anti-bretons, vous avez peur d'attraper la diarrhée. D'ailleurs, vous étiez présents à l'inauguration. Il n'y a pas de danger à ce que vous vous soyez montrés pro-bretons. Le spectre de la féodalité, ça marche. Et pourtant, en 1967, vous réclamiez avec nous la Bretagne à 5 départements.

Les coups bas vont se poursuivre

Si vous ne vous souvenez pas de ces coups bas, c'est que vous avez la mémoire courte, électeurs de Guichard. Et les tracts « Pays-de-Loire » distribués dans les écoles, et les subventions pour acheter les consciences, et les livres d'histoire des Pays-de-Loire que des maîtres sans honneur expliquent (?) aux enfants sans défense. Et l'absence de Guichard dans les conflits sociaux, dans la situation misérable des ménages sans ressources. Et l'hypocrisie du ministre Guichard face à Diwan.

Olivier Le Grand continuera à vous émouvoir sur son « âme bretonne » et à dire ce qu'il ne fait pas et à faire ce qu'il ne dit pas. Il est convaincu qu'il a affaire à des imbéciles et à chaque coup, il gagne...

Grévistes contre usagers : Le réveil des corporatismes



L'attitude du gouvernement Chirac face aux mouvements de revendication qui ont agité récemment plusieurs entreprises du secteur public, attitude faite tout à la fois de discours se voulant apaisants et d'actions tapageuses visant, par l'entremise notamment du RPR, à récupérer et exacerber le mécontentement des usagers, appelle un commentaire.

Cette tactique gouvernementale s'est appuyée sur un phénomène inquiétant qui a marqué la vie sociale de ces dernières années et s'est traduit entre autres par l'affaiblissement des confédérations syndicales : le réveil des corporatismes. Le concept de lutte des classes résistait difficilement à l'usure du temps et à l'uniformisation des mentalités, d'aucuns s'ingénierent à lui substituer celui de luttes inter-catégorielles. Et il nous faut bien constater que le grand bluff a réussi. Comment ne pas se rappeler cet étudiant en partance pour une station de sports d'hiver qui, interviewé par la télévision, ne trouvait pas de mot assez dur pour dénoncer le comportement des cheminots grévistes ? Cet étudiant versatile, si prompt à remettre en cause le droit de grève des travailleurs du rail, où était-il, que faisait-il fin novembre-début décembre ? La question ne lui fut malheureusement pas posée.

Et comment ignorer ces sondages d'opinion qui viennent régulièrement nous rappeler que la majorité de la population juge favorablement le grand patronat dans son ensemble ? Il n'est que trop tentant de se demander alors vers qui sont dirigés les mécontentements des salariés du secteur privé (1) touchant à leurs rémunérations et leurs conditions de travail. De fait, si son propre patron revêt bien souvent — trop souvent — les traits du plus authentique « négrier », celui du voisin semble au contraire posséder toutes les qualités humaines et professionnelles requises. Qui ne rêverait d'avoir Tapie pour employeur ? Qui hormis les ouvrières de Wonder licenciées au lendemain de la reprise par notre patron de charme et de choc ?

Un salarié d'EDF, de la SNCF ou des PTT se voit contraint pour faire entendre ses revendications d'avoir recours à la grève ? On y voit la marque du fainéant et du nanti, sans même envisager une seconde la responsabilité de la direction et au-delà, s'agissant d'entreprises publiques, des ministères de tutelle dans le déclenchement et la prolongation des conflits. M. Chirac qualifiant de « privilégiés » des cheminots sédentaires touchant 5.200 F après 15 ans d'ancienneté, cela quelques mois après avoir supprimé l'impôt sur les grandes fortunes et amnistié les grands fraudeurs ? On applaudit à deux mains et on oublie tout aussitôt que la politique sociale du présent gouvernement n'a pas que des victimes.

Il est temps de voir clair dans le jeu de ce gouvernement qui consiste à ternir l'image du service public auprès des usagers en rendant chaque jour plus difficile la tâche des fonctionnaires par la suppression de postes, tant dans l'enseignement qu'à la SNCF ou aux PTT. Nul n'ignore que la fonction publique n'est traditionnellement pas le terrain de chasse privilégié de la droite, électoralement parlant (chacun m'aura compris). Ce gouvernement s'est fait le champion

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



de la privatisation. Ne doutons pas qu'il tienne ses promesses, au-delà peut-être du programme initialement prévu...

Le service public est plus que jamais mis en accusation, et ce à des fins partisans. Vouloir concilier la continuité d'un service (tel que celui rendu par EDF) indispensable à la communauté et le droit qu'ont les salariés d'exprimer leur mécontentement, c'est une chose. Déclarer illégitime la grève dans la fonction publique comme l'ont fait plusieurs élus et responsables du RPR, c'en est une autre ! Au-delà des désagréments, voire des difficultés professionnelles qu'ont pu lui occasionner les arrêts de travail dans la fonction publique, au-delà de son appréciation personnelle, chacun doit être conscient des manœuvres en cours et de leur signification profonde. Dans une société où la loi de la jungle, le droit du plus fort (car la philosophie du gagnant suppose des perdants) font force morale, la tentation du corporatisme ne peut que nuire aux moins armés. Et ne nous cachons pas que cette tentation s'est également manifestée au travers de certaines actions ou attitudes maximalistes de groupes, syndiqués ou non, de cheminots grévistes. De ce petit jeu mesquin qui tend à faire abstraction totale des intérêts de la communauté au seul regard de revendications catégorielles, nous connaissons déjà les seuls vainqueurs possibles. La montée des corporatismes a toujours correspondu dans l'histoire avec un renforcement du conservatisme et parfois même l'accession dans les sphères du pouvoir de forces ultra-réactionnaires (cf. l'anti-parlementarisme et les événements de février 1934, les Chemises Vertes de Dorgères dans les années 30, le Poujadisme dans les années 50). Ne faut-il pas y voir l'un des facteurs expliquant la progression soudaine et depuis régulière de l'extrême-droite anti-sociale à partir de 1982 ?

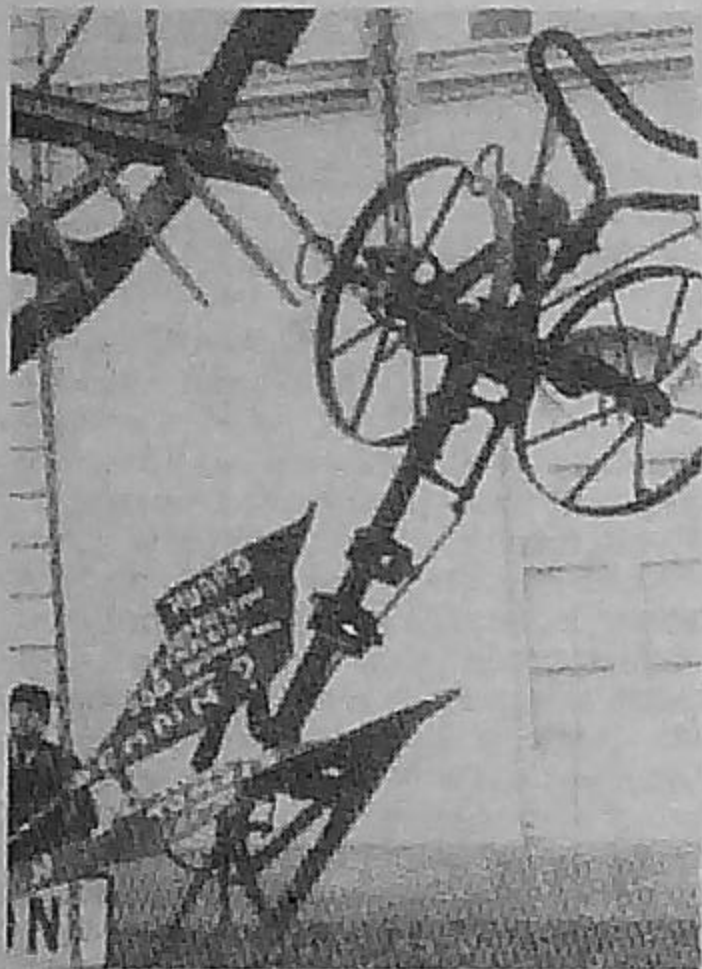
Diviser pour mieux régner, telle semble être la devise du gouvernement Chirac et de ceux dont il gère les intérêts. Et le moindre des paradoxes dans tout cela n'est-il pas de constater qu'alors que le terme de solidarité court sur toutes les lèvres, l'idée n'est peut-être jamais apparue plus abstraite qu'aujourd'hui.

G. GUYONVARCH

(1) 74,2 % de l'ensemble des salariés et 56,2 % des personnes disposant d'un emploi en Bretagne en 1985.



Loire-Atlantique : une vision claire de la crise en milieu rural



Une ancienne charrue « Huard » avec la mention « Huard », 260 emplois en moins.

Les dernières manifestations agricoles importantes datent de décembre, avant que le porc atteigne son cours le plus bas. Le 10 décembre, près de 1.500 agriculteurs manifestaient à Châteaubriant (voir notre photo de couverture) contre la chute du revenu agricole en 1986. Une délégation de salariés de l'entreprise Huard (en règlement judiciaire) participaient aussi à la manifestation. Les agriculteurs réclamaient une compensation pour la perte de revenu agricole par catégorie d'éleveurs. « Il y a encore plus de cessations d'activités que de départs en retraite, qui sont déjà très nombreux » devait expliquer un syndicaliste. Conscients des conséquences dramatique, de telles pertes d'emplois en milieu rural, les manifestants dressaient un monument aux morts symbolique avec la mention : « Aux agriculteurs, à nos communes - 1976-86 ». Ils devaient fixer sur le monument une multitude de pancartes de fin d'agglomération démontées dans les commu-

nes représentées. Le trait rouge en diagonale signifiait la disparition économique qui menace ces communes (*).

Les emplois en moins dans l'agriculture, dans le machinisme agricole, c'est le recul des autres activités. Commerces, écoles, services sont alors touchés. Cette prise de conscience globale, dépassant les corporatismes, observée en Loire-Atlantique, est indispensable pour créer un rapport de force favorable, obligeant le pouvoir à remettre en cause la concentration accélérée dans l'agriculture et ses conséquences sur les autres activités bretonnes.

* Voir le bon article de X. Oillot, dans *Ouest France* de Loire-Atlantique du 11 décembre 86.

Crédit Agricole : la carotte avant le bâton ?

Quelques jours avant Noël, la caisse régionale de Crédit Agricole de Loire-Atlantique rendait publiques les mesures qu'elle compte prendre vis-à-vis des agriculteurs en situation « non redressable ». Moyennant la signature par l'exploitant d'un contrat de cessation d'activité, le Crédit Agricole s'engagerait à geler la dette, à ne pas saisir la maison d'habitation et à laisser au minimum l'équivalent de deux fois et demi le SMIC sur le salaire du ménage, si celui-ci trouve un emploi après la cessation de l'activité agricole.

Ceci représente un progrès par rapport à ce qui se passait auparavant. Les agriculteurs en situation de faillite ne bénéficient en effet d'aucune protection. Lorsqu'une société anonyme à responsabilité limitée dépose son bilan, ses propriétaires ne peuvent être poursuivis par les créanciers que sur le capital investi dans cette société. Il n'est pas effectué de saisie sur les autres biens. Rien de tel en agriculture où le dépôt du bilan n'existe pas. Si le capital d'exploitation ne suffit pas à rembourser les créanciers, on saisit la maison d'habita-

FINISTERE Agriculture : un calme étrange

Je trouve lourd, étrange, le calme qui règne actuellement dans le milieu agricole breton. Depuis longtemps, le porc est à 9,05 F et il n'y a pas de mouvement alors qu'en 1984, à 9,34 F, les éleveurs de porcs avaient investi la DDA à Quimper, enlevé les rails à Pleyber-Christ... D'accord, Guillaume est ministre de l'Agriculture, le pouvoir a accordé deux milliards, mais est-ce le calme avant la tempête ? Tout semble se passer dans l'indifférence : le congrès de l'UDSEA 29, la concentration, les quotas. Dans nombre de communes, des agriculteurs ont atteint leur quota en 6 mois ! Que va-t-il se passer ? Il est du plus grand intérêt, pour le pouvoir, que les crises porcine et laitière soient disjointes.

Dans le milieu des syndiqués agricoles, beaucoup critiquent Edmond Maire : avant les élections à la Mutualité Sociale Agricole, il avait accumulé les gaffes avec sa déclaration sur les « petits boulots » et ses prises de position sur le mouvement étudiant. Curieux, quand on pense que la Bretagne, à ce niveau, lui semblait acquise. Quelle sera la réaction des travailleurs lorsqu'il s'apercevront qu'ils ont été floués par le PS, par les syndicats ? Etrange, tel est le mot qui résume le plus la situation actuelle.

P.H.

tion. Lorsque les membres du couple trouvent, consécutivement à cette faillite, un emploi, une saisie est effectuée chaque mois sur leurs salaires, ne leur laissant que le minimum vital prévu par la loi.

Comment expliquer cette soudaine « générosité » du Crédit Agricole de Loire-Atlantique ?

Les procédures de saisies sont toujours longues et coûteuses. Souvent, pendant ce temps, la situation de l'agriculteur se dégrade, ainsi que la valeur du capital sur lequel le Crédit Agricole compte se rembourser. Cette procédure de cessation d'activité à l'amiable est, tout comptes faits, plus avantageuse pour le Crédit Agricole. L'action du syndicalisme agricole n'a pas, par ailleurs, été sans effets.

Main de fer dans un gant de velours !

Ces mesures contribuent à humaniser les départs de l'agriculture. Elles ne résolvent aucunement les problèmes de réinsertion professionnelle des « bénéfi-

ciaires ». Ceux-ci iront grossir le rang des chômeurs. A noter que les agriculteurs « licenciés », par le Crédit Agricole n'ont pas droit aux allocations de chômage. Par ailleurs, qu'annoncent ces mesures autour desquelles une grande publicité a été faite ? Les exploitations sont classées comme « non redressables » par le Crédit Agricole à partir du moment où elles ont deux annuités de remboursement de retard. Elles sont 1.360 en Loire-Atlantique. Le Crédit Agricole n'a-t-il pas envie de régler rapidement leur cas ? Ces mesures seraient donc destinées à faire avaler la couleuvre de ces 1.360 licenciements (souvent doubles). Nombreuses seraient pourtant les exploitations qui pourraient être sauvées en allongeant la période de remboursement des emprunts sur un plus grand nombre d'années qu'actuellement. Ces mesures, défendues depuis des années par le syndicalisme agricole progressiste, le Crédit Agricole s'est toujours refusé à les envisager.

R.M.

Le PCF et le nouveau car ferry de la BAI

Chers camarades,

Dans le n° 277 du « Peuple Breton », vous prêtez au Groupe communiste au Conseil régional, à propos de l'achat d'un nouveau ferry, une critique qui ne correspond pas à la réalité. Je vous joins donc mon intervention. Mes salutations communistes.

Louis LE ROUX

Citons un élément de l'intervention de Louis Le Roux, dont la « grande presse » n'avait pas fait état : le PC proposait que le Conseil régional conditionne sa participation à la construction du bateau en Loire-Atlantique par le groupe Alsthom, c'est-à-dire à Saint-Nazaire. Nous pensons qu'il était plus clair de dire que l'argent des Bretons pouvait servir l'emploi en Bretagne, Saint-Nazaire étant en Bretagne, ce qu'affirment régulièrement Jean Le Lagadec et Marcel Hamon (PCF) mais pas le PCF en tant que tel.

PECHE : Lorient, 1^{er} port hexagonal !

Malgré un tassement des captures, Lorient reste en 86 le 1^{er} port de pêche français devant Boulogne. En 3^e position Concarneau qui, en 86, a subi une baisse des prises de 14 %.

Pour la saison 87, des problèmes importants subsistent :

- Baisse des quotas attribués aux pêcheurs bretons ;
- La question des bateaux espagnols ;
- La pénurie des ressources du chalutage ;
- Et entre autres, la crise thonière.

URANIUM :

trois permis d'accordés

Le Conseil d'Etat a entériné trois permis de recherche d'uranium : deux attribués à la COGEMA, dans les secteurs de Glomel et de Moncontour, et l'autre dans la zone de Saint-Brandan, accordé à la société Total.

Le Conseil d'Etat a retenu : « une très faible répercussion sur l'environnement, des travaux de recherches autorisés par les permis... ».

Sans commentaires !

Va encore falloir se mobiliser, y z'ont pas encore compris qu'on n'en voulait pas.

« Les patrons bretons disjoints ».

Le froid relance le débat sur la construction d'une centrale nucléaire en

Bretagne. Les dirigeants de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, prenant comme argument la panne survenue à la centrale de Cordemais en veulent absolument une. Décidément tout est bon ! Pour une fois quand même, ils auraient mieux fait de lire attentivement la presse de ces derniers jours et notamment *Ouest France* du 14 janvier, je cite :

« En ce qui concerne l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne, à EDF on estime que la puissance nationale suffit, dès lors qu'il n'y a pas de panne majeure ».

Un cadre d'EDF a même ajouté : « Une centrale dans l'Ouest ce serait comme si un couple, possédant deux voitures, en achetait une troisième pour le cas où les deux tomberaient en panne le même jour ».

« INTERLUDE »

constructive de chômeurs nantais

Depuis un an, sept chômeurs de la Maison des chômeurs de Nantes ont mis sur pied un projet de restaurant. « Interlude » — c'est son nom — ouvrirait ses portes en septembre prochain.

Le prix des repas serait de 45 F pour les actifs et de 15 F pour les chômeurs. Il pourrait servir 100 repas midi et soir. Le coût du projet est de 120 millions de centimes. Les municipalités de l'agglomération nantaise ont été sollicitées pour subventionner le projet. Dans un premier temps, le maire de Nantes, M. Chauty, refusait d'aider le projet. D'où une longue grève de la faim de deux chômeurs, pratiquant pendant trois semaines « le jeûne de la révolte ». Finalement, M. Chauty (RPR) a accepté de discuter du financement du projet. A Saint-Herblain, le PS, l'UDB votaient une aide au projet, que même la droite locale soutenait. C'est le PCF qui, là, votait contre, prétextant que le projet ne concerne pas Saint-Herblain.

Le conseiller UDB d'Orvault, Jean-Louis Jossique, est intervenu auprès du maire d'Orvault, M. Louisy, pour demander d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal, le vote d'une subvention à « Interlude ». Mais la majorité (de droite) du conseil d'Orvault a refusé cette demande, se limitant à une aide de 2.500 F de la caisse des œuvres sociales à la Maison des chômeurs de Nantes. « Une aumône discrète » déclare J.L. Jossique, alors que Sautron, commune voisine 5 fois moins peuplée et moins concernée, donne 4.000 F. Cette affaire a fait apparaître des clivages à gauche, mais surtout à droite.

Pour boucler le projet, la Maison des chômeurs a proposé des parts à 80 F (compte bancaire : Interlude, Crédit Mutuel, 0000246551 Nantes-Port Boyer). De nombreuses associations familiales, chrétiennes, syndicales ont soutenu cet effort de chômeurs pour se prendre en charge. Reconnaisant cet effort et son intérêt économique, le Conseil général a voté une aide de 80.000 F au projet.

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

...de Brest à Nantes

SUD-FINISTÈRE

Tourisme immobilier (suite)

Pour M. Vincent Clément, conseiller municipal de Bénodet, membre de la Chambre de commerce de Quimper, et qui fut l'un des initiateurs du projet de complexe touristique à Clohars-Fouesnant, la réalisation évolue vers une opération de promotion immobilière avec un golfe comme alibi. Les maires de Bénodet et de Clohars se montrent satisfaits de cette orientation (O.F. du 22 janvier 87).

Ainsi donc cette polémique montre bien ce que nous dénonçons dans *Le Peuple Breton* de janvier : **1. L'énorme engagement de fonds publics** (1,2

milliard de centimes). Communes, département, région, Etat et même CEE s'y sont mis. Le reste devra être récupéré (on l'espère !) sur les ventes immobilières. Les dépenses seraient de plus de 3 milliards de centimes. **2. Ainsi, c'est bien en pompant dans les finances publiques que les promoteurs privés, avec la complicité d'élus « ne pensant qu'au bien de leur commune », peuvent se lancer dans ces opérations, en tirant des bénéfices :** il n'y a presque aucun risque pour eux car ce sont les contribuables qui paient !

Loeiz KLEAC'H

Télévision régionale : où va-t-on ?

FR3 vient de modifier sa grille de programmes. Le journal du soir reste à 19 h 15, par contre le reste des émissions régionales passe entre 12 h 15 et 13 h 15.

Le directeur, J.P. Cuguen, justifie ce changement par la volonté de faire une télé plus proche des gens.

Or, que constate-t-on ?

- La part, déjà faible, réservée à la production (création) disparaît ;
- La place du breton est encore réduite de 30 minutes (soit encore 33 %).

Cuguen, finalement, ne cherche qu'à dissimuler la diminution des budgets alloués aux TV régionales par la direction parisienne, bien contrôlée, soyez-en sûrs, par la droite. A quand la privatisation ?

Deux débats... Un frémissement ?

« Emglev Bro an Oriant » a organisé, au cours d'un week-end important en janvier, deux débats portant sur la situation de la culture bretonne. L'un réunissait uniquement des représentants d'associations culturelles, l'autre mettait en présence à la fois des « culturels » et des « politiques », si l'on peut séparer ces deux étiquettes.

Les bilans qui ont été faits des aspects négatifs ou positifs dans ce domaine n'ont pas apporté par eux-mêmes grand-chose de nouveau. J'ai noté cependant pour ma part l'intervention réaliste de André Lavanant, de Dinan, qui soulignait qu'à côté de certains reculs, les deux dernières années ont vu non seulement la création et le développement de son association, mais encore le lancement de classes bilingues dans l'enseignement public, le fonctionnement du Conservatoire régional, le financement d'un certain nombre d'opérations par la Charte culturelle (financements qui n'ont pas donné satisfaction à tous, mais qui seront regrettés !), la création d'un bureau pour les langues les moins répandues en Europe.

Il faut prendre bonne note de ses deux propositions d'actions précises (éventuellement communes à l'ensemble des associations bretonnes :

- une action collective pour la formation de cadres d'associations ;
- une campagne pour la bretonnisation.

D'autres propositions ont été exprimées, mais avec moins de conviction et de netteté, me semble-t-il ? Les réactions, tant à la tribune que dans la salle, paraissent positives. Il semble qu'à l'image de la démarche d'Emglev Bro an Oriant pour le pays de Lorient (qui tend à associer progressivement un ensemble de groupes aux tendances initialement très centrifuges). **La plupart des responsables et des militants ressentent le besoin de se serrer les coudes pour agir ensemble.**

Le débat « politique » du samedi a donné lieu au hit-parade habituel entre



majorité actuelle-opposition actuelle. Chaque lecteur du *PB* sait que dans ce domaine l'une comme l'autre **quand elle est au pouvoir** fait tous les jours des merveilles pour l'épanouissement de la culture bretonne ! M. Le Treut (majorité du Conseil régional) a souligné la progression du budget culturel qui passe sans trop de difficulté au conseil, grâce à son vote en fin de session (à l'heure où la fatigue efface les énergies) la culture étant la priorité que l'on sait... Gabillard (PS) a rappelé que la Bretagne arrivait au 17^e rang des « régions » pour les défenses culturelles par habitant... Cela ne tend pas à démontrer un choix à la mesure de l'importance spécifique de la culture en Bretagne... Ce qui a amené un militant UDB à lui demander si à l'époque du miracle socialiste, il trouvait son bonheur tous les jours, grâce à la politique culturelle...

Y. Gicquel (ancien président de Kendalc'h) a réclamé un doublement du

budget culturel, assez rapidement, en affirmant « pas de moyens, pas de politique ? ». Il faudrait passer de 25 à 50 millions de francs (soit 5 % du budget total).

Tanguy Louarn (Skol an Emsav) a insisté sur la nécessité d'élargir le débat à toutes les formes de culture : école et télé entre autres ne peuvent pas être exclus d'un échange relatif à la culture ! Idée reprise par un UDB « de service », dénonçant les dangers d'une sorte « d'accaparement » de la culture par une certaine faune culturelle... La culture est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux culturels.

Jo Rio, prof de breton, souhaitait davantage de réflexion sur le « contenu » véritable, le fonds commun culturel breton et contestait toute priorité à des opérations de prestige genre orchestre régional, en souhaitant plutôt l'épanouissement d'une culture très vivante à la base.

Il semble que la nécessité d'une lutte politique unie sur ce plan-là comme sur d'autres plans, rencontre aussi un écho plus favorable qu'il y a quelques années, bien que les résultats concrets se fassent attendre.

Il faut bien souligner que nous ne marquerons des points — même limités comme la Charte culturelle — que si le rapport des forces nous est favorable politiquement !

J. GUEGAN

Libéralisme = gâchis = chômage

La fermeture des ateliers de réparation navale de Brest, l'arrêt de l'utilisation d'un matériel moderne et de la fameuse forme de radoub inaugurée par Chirac en 1975, environ 500 suppressions d'emplois, sans parler de la faillite des entreprises de sous-traitances : tel est le sandaleux gâchis économique et humain auquel le « libéralisme » à la Chirac et Madelin risque d'aboutir dans les semaines qui viennent. Une aide, somme toute limitée, permettrait de résister au dumping portugais et d'éviter le naufrage économique d'une activité particulièrement importante en Bretagne. Les collectivités locales qui paient les annuités de la forme de radoub seraient doublement flouées.

POBL VREIZH

Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn diembann,
gant Fanch Treger

Triwec'hvet rann : Tren nav eur ha kard

« Ac'hanta, penaos eman ar vuhez ganit, Sant ? eme Sandrin, ostizez Kerspern da Sant ar Manac'h o tegouezhout dres en ti.

— O ! derc'hel da ruzan anezhi, Sandrin, ordinal memestra.

— N'az 't eus ket kavet labour, Sant ?

— Nann, mann ebet c'hoazh, ha koulskoude am eus klasket, me a lâr dit.

— Erru eo spontus breman, eme Sandrin. N'onn ket penaos e vo graet ma chom an traou evel-hen. A-benn ar fin e savo trouz.

— O, ya risklet eo ! Mâ, Sandrin, ro din mar plig ur voestad fourmaj hag un dorzh vara a dri lur.

— Hola, Sant ! eme unan eus ar wazed o oa oc'h evan ur bannac'h ouzh ar c'hontouer : « deus da evan ur chopinad ganeomp !

— Digompliment, Herve, n'am eus ket sec'hed ».

Ne oa ket kustumet Sant da evan bannac'hou en ostaleriou, evelse. Hiziv, ouzhpenn n'en doa ket kalz a c'hoant da chom da glakennin gant an dud. Trubuilhet e oa ha pres warnan da vont d'ar gêr. Koulskoude e chomas ur pennad amzer da gaozeal gant pratikou Sandrin ha pa c'houlennas Herve ar Sidaner, e amezeg, gantan petra a oa e sonj d'ober peogwir ne gave ket labour er vro e respontas Sant dezhan : « Ober evel ma breur ».

« Ne ri ket memestra ? eme Herve

— Gwelout a ri », a lâras Sant dezhan a vouezh izel.

Tost d'ur bloaz a oa abaoe en doa kollet Sant e labour. E-pad ugent vloaz bennak e oa bet mansoner er memez ti, ti Wezeneg, ur stal sevel tiez, e bourk Plouarmel. Ya, savet en doa bet tiez nevez, dreset ha kempennet tiez kozh, me lâr deoc'h, e kement parrez a Vro Dreger. Abaoe un toullad bloavezhioù, siwazh, e oa aet al labour war goazhan. Setu e oa bet dic'hopret un darn eus ar vicherourien hag un nebeut miziou goude, dre ma talc'he al labour da vont war zigreskin e oa bet serret ar stal. Neuze en em gavas Sant dilabour a-daol-trumm.



Da gentan e kavas berr awalc'h an amzer. Labour en doa d'ober wardro e di : chikan ar c'hronj, chench krige war doenn ar c'harrdi ha bitrakou a-bep seurt. Bitrakou all en doa d'ober c'hoazh ti e vreur-kaer ha ti ur c'hamalad dezhan ; ha setu e tremenas buan awalc'h ar miz kentan. Goude e reas tammou labouriou dister lec'h-man-lec'h, labour zu evel ma vez lâret : induan, ledanaat ur prenestr pe sevel ur vogerenn bennak. E-pad e amzer vak ez ae da welout renerien staliou sevel tiez ar c'horn bro da c'houlenn hag en ne oa ket ezhomm eus ur mansoner ampart bet ugent vloaz war ar vicher. Met neblec'h ne oa ezhomm eus tud en oad dezhan, tremenet gante o zaou-ugent vloaz, kozhidi koulz lârou. Gwelloc'h e oa gant mistri ar staliou kemer stajidi S.I.V.P., da larout eo tud yaouank c'hoant gante gwelout a-dost petra eo labourat war ur vicher, rak ne oa ket kargou sokial da baeen diwarne na kalz a c'hopr da rein dezhe kennebeut.

Digalonekaat a reas neuze tamm ha tamm. Hogen, ne ziskoueze netra d'an estren. Mezh en devoa koulskoude rak ne oa ket bet kustumet da chom hep labour evelse. Hag an amzer a dremene hep gwellidigezh ebet. A-benn un nebeut devezhiou e kollfe e wiriou ha ne douchfe ken nemet un tamm aluzenn.

« Penaos e rin da vevan ? » emezan.

Andra-se a oa war e spered a-raok mont da di Sandrin ha goude c'hoazh, war e hent d'ar gêr. Mont a rae gant e wetur vihan daou a gezeg dre an hent bihan distrempet gant glaveier an diskar-amzer. Kollet o doa ar gwez an darn vrasan eus o deliou hag ar re-man berniet gant an avel a lakae an oto da lammat bep an amzer evel ma vije bet skoasellou en hent. A bep tu, an toufleziou a oa karget a zour ha ret e oa da Sant bezan war evezh ha derc'hel e garr war greiz an hent.

Ur c'hazh du, reder noz, a dreuzas dirak an oto hag a lammas er park buan ha buan. « Sell aze ul loen disoursi ! » a sonjas Sant.

Nepell eus ar gêr e chomas a-sav un tammig, amzer dezhan da sachan diwar an hent ur pikol brank kistin kouezhet gant an avel. Neuze e klevas ur c'hi oc'h harzhal. O, non pas harzhadennou drouk ur c'hi-bleiz war evezh met harzhadennou degemer kentoc'h, harzhadennou a garantez, zoken.

« A ! eme Sant, amavezet en deus Penn du trouz an oto ».

Hag en er porzh. Ur wech renket an oto er c'harrdi, graet ur flouradenn d'ar c'hi stag e penn ar c'hranj ez eas Sant en ti.

Ur bannac'h soubenn, un tamm bara ha fourmaj, setu aze e goan. Ne oa ket peadra da vezan sammet. Koulskoude ne gouskas ket gwall vat en noz-se ; ruilhan ha diruilhan a reas eus an eil sklerijenn d'eben. Savet e oa abred evel-kent en deiz warlerc'h ha goude bezan debret un tamm bara amann, evet ur skudellad kafe du d'e lein ha neuze roet un tamm mat a gig druz hag un askorn d'e gi Penn du e prennas Sant dor e di hag ez eas war droad gant hent Kerspern. E ti-gward Poull ar Rivoal e tilezas an hent hag e kemeras unan eus an div wenojenn a gaver ordinal a-bep tu d'an hent-houarn.

Alies a rae se rak berroc'h e oa an hent houarn eget an hini all ha, daoust ma oa difennet mont a-hed al linenn gant rener an distrikt, den er vro na sente ouzh an urzh-se.

Sonjal a rae Sant breman e amzer e vugaleaj pa veze gant e vignoned o c'hoari troadig-kamm war treuzadennou koad al linenn pe o lakaat pezhioù ar-c'hant war ar railhou, dezhe da vezan pladet gant an tren o tremen. Mont a raent ivez da neizhiata er girzhier a bep tu d'an hent houarn. Eno e veze alies neizhiou mouilc'hi ha driski. Pa veze tomm an amzer e tostae naered eus houarn ruz ar railhou de glask o lod a dommder. Neuze e veze ret d'ar ganfarded diwall ha derc'hel en o daouarn ur maen bennak d'en em zifenn ma tegouezhe dezhe spontan unan eus al loened-stlej-se.

Hiziv, avat, ne oa ket tomm an amzer, distrempet e oa treuzadennou al linenn ha diwar ar mein eouliet ha gleb e save ur c'hwez pounner anavezet mat gant Sant.

Pell du-hont e veze klevet ar c'harr-tan hent-houarn o kornal, rak un otorailh a oa breman ha n'eo ket un tren evel gwechall, ur marc'h du o stlejan kirri ken du all gant kalz a drouz hag e voged hag ur c'hwitelladenn skiltrus gwech an amzer.

« Erru eo tren nav eur ha kard tost d'Ar Run, emezan. A-benn pemp munutenn e vo aman ».

Kerzhout a rae bepred a-hed al linenn digenvez ha dizarempred. Dirazan, pell du-hont, evel trouz ur sardonenn hag a-greiz-holl, netra ken.

« Chomet eo a-sav e gar Kerspern », a sonjas Sant.

Prestig goude e adkrogas an otorailh da sardonennin adarre. Tostaat a rae breman. Diflukan a reas end-eeun eus korn-tro penn an hent. Mont a rae buan awalc'h adkemeret ma devoa he lans. Sellout a rae ar mansoner dionti gant sellou goull hag iskiz ha p'en em gavas dek metrad bennak diontan e reas Sant ar Manac'h ur c'hammed war-raok hag en em daolas eus e sav sonn war al linenn dindan an tren... evel m'en devoa graet e vreur henan un nebeut miziou a raok.

(Da vezan kendalc'het)

Palez, broioù al liger. ur vevh ruz !

Abaoe pell oc'h bet boazet da grediñ ne oa ket Bro-Naoned da lakaat e Breizh? Abalamour d'an dro-spered-se en deus gwelet Olivier Guichard warlerc'h Debré e vefe aesoc'h dezhañ distagañ hon departamant diouzh ar re all. Deuet eo an trec'h gantañ. Savet eo bet ur Palez, gant ur volzenn graet gant gwerennoù. Ya, ur Palez a goust 168 milion a lurioù. E-pad ar mare-se n'eus ket argant ken da reiñ d'an dud dilabour gant gwreg ha bugale. Ur vevh ruz.

Ur Naonedad gwirion on, penn-kil-hatroad abaoe kantvedoù. Bevet em eus 5 bloaz e Gwiskriw e-kichen Skaer ha Gourin ha dimezet gant merc'h un labourer-

douar gant va gwreg ne ran nemet gant ar brezhoneg abaoe ouzhpenn 40 bloaz. Ha trawalc'h eo evit lakaat ac'hanoc'h da gompren? Gant Jil Servat e rankit kontañ ac'hanon e-touesk ar re o oar komz evelloc'h. Bretoned om ha netra all.

Evel ar Vretoned all re Vro-Naoned o deus aon rak bezañ Bretoned met gant un abeg all: n'eo ket implijet langaj ar Vro ganto. Mar sonjomp e miliadoù tud yaouank o deus choajet bezañ divrezhonekaet... Sellit kentoc'h ouzh an anvioù-lec'h e c'hwi a welo. Ne reont netra ar c'hazetennoù evit cheñch doare-soñjal o lennerien. Ar c'hontrol-bev eo.

Kempennet eo bet ur « referendum » gant Kambr-koñvers Naoned. 63 % a dud en em sant Bretoned e Liger-Atlantel ha 67 % a garfe bezañ stag en-dro ouzh ar 4 departamant all. Gouiet 'peus an dra-se e galleg, gouzout a ran, met ar pezh ne glevit ket ez eo chomet mut an uhelidi ha troc'het ar wirionez gant ar c'hazetennoù gant goap an aliesañ. Evel ma welit ez eo Bro-Frañs « bro al librentez ».

Gouarnet omp war vord ar Ster-Liger gant lamponed, gant tud dizonest, gant mondianed a glask diwall o madoù ha madoù o c'henseurted. Evel-se eo Guichard. Ne ra ket fourt ar brezhoneg. Ministr an Deskadurezh eo bet. Mar befe bet Diwan o kreviñ e vefe bet laouen. Ne ra ket fourt eus al labour e Breizh. Sellit ouzh Sant-Nazer, ur mailh e-keñver niver an dud dilabour. Dismegañsin a ra e voterien pa lavar ez eo kalon gant ar Vretoned, gantañ ur fas difrom. Un den ampart eo evit c'hoari war leur-arvest ar bolitikerien.

Aldrig A NAONED

PREDEROURIEZH POLITIKEL gant F. Kerrain

Pempvet lodenn : kofesioù ur breizhad a vremen

Ar wech diwezhan ez eus bet ranket komz diwar-benn Sokratez, d'al lenner da c'hallout kompren perak e oa aet un den evel don — ha me kunv evel un oan — e kounnar ruz.

Laurence... Outang

Ar pezh emañ o vont da gontan deoc'h breman a zo c'hoarvezet pelli zo a-walc'h, p'edon o kregin gant va micher kelenner. Bez e oa em c'hlas ur skoliadez anvet Laurence... Ken jostrom ha ken vil e oa ma veze lesanvet gant he c'hendiskibien « Laurence Outang ». Ha, gwir eo, dibabet mat e oa an anv rak, adal an taol-lagad kentan e vezed skoet gant he c'horf hag hec'h izili amparfal. Ken bruchedet e oa ma oa barrek da vadaouin ar gour a daolioù bronn. Un droc'hadenn vat e euzhadenn, me lavar deoc'h, ne vije bet kavet e Rouantelezh an euzhviled kornandon pe viltans ebet evit kevezan outi.

Sonj mat am eus da welout anezhi o jilgammat (rak jilgammat a rae ouzhpenn) a-hed trepasoù hir ar skolaj, he daoulagat bihan pilpouz ha brouezek sanket don en un dremm henvel ouzh ur fri-hoc'h. Ha, war ar marc'had, e skigne en-dro dezhi un aergelc'h iskis a c'hada-liezh hag a serc'herezh a heuilhe anezhi dalc'hamat evel he skeud.

E-pad an daou viziad kentan, n'em boa ket afer outi. Mont a rae mat an traoù etrezomp. Kroget e oan gant studi an Doctor Freud, ar pezh a seblante dedennan anezhi evel an holl reoù all.

An Doktor Freud

Moarvat ne vo estonet hini ebet ac'hanoc'h gant an dibab-se. Evel m'em eus lavaret kant ha mil gwech, ar filosofiezh ne zle ket bezan ur « peragin » diehan, un aterz dibaouez, une « pensée interrogative » evit ober dave d'ul levr diskiant bet lennet ganin gwechall. Ur sistem klok eo ar filosofiezh. Teoriezh eo. Ha seul ledanoc'h eo maezienn an deorienn brederouriezhel, seul dalvoudusoc'h a se eo. Setu perak e pouezen kement war ar bred-elfennerezh (pe mar karit ar psikanaliz), anezhi ur vaezienn a zisplegadurioù dihesk.

Ar pezh a laka anezhi kalz a-us d'ar fizik modern, daoust d'ar charre a vez graet gant hor c'hempredidi er c'henvet-se. War ar poent-se e fell din sklerijennan ho letern deoc'h. An holl a vez bamet gant ar fizik hag ar fizikourien ha koulskoude, ma Doue, ur wech lakaet e skoaz gant dizoloadennoù an Doktor Freud... Kemeromp, da skouer, unan eus dizoloadennoù illuran ar fizik a vremen: savelenn an dedennerezh hollvedel aozet, evel ma ouzoc'h gant Isaac Newton ha kenveriom gant Freud. Da gentan, ez eo berrbad (ur c'hantved pe zaou d'an hiran). Gant an holl deoriennoù fizikel eman evel-se kont. Lugernin a reont evel kelien-tan en aer ha nebeut amzer war-lerc'h e teu un tammig fed, un disterdra peurliesan, d'o diskar.

Ar fedoù ar reuzeudikan a laka en arvar ar skedusan teoriennoù. Er c'hontrol, kavaden an Doktor Freud a chomo divrall e-pad milvedoù; ken dihorjellus eo ha piramidennoù Bro-Ejipt pe klod Napoleon. Ouzh n'eus forzh peseurt fed ez eo barrek da derc'hel penn. Ha zoken klouket e vo ganti hag esmaolet ken aes hag ul logodenn gant un naer-voustrer. D'an eil, gant teorienn Newton e c'heller displegan un nebeudig traoù: posubl eo jedin tolz an heol hag ar planedennoù, rentan kont eus lusk ar mareoù hag al loar, merzout an darempred etre pounreded ha lec'hed hag un toullad bitrakoù all c'hoazh, diaes a-walc'h, e gwirionez, da lakaat e brezhoneg. Hogen, gant ar bredelfennerezh e c'hellit **displegan pep tra**. Ma taolit evezh, da skouer, ouzh unan eus an anatan ha diogelan diazezoù e sistem: meizad al **Libido**, aze e talc'hit krog e pennabeg ar sevenadur a-bezh. Ar relijion, an arz, ar vuhezgezh-vat, ar politikerezh, an armerzh, holl grouidigezhioù hag ensavadurioù ar gevredigezh, holl avanturioù speredel ar Sent, holl guriou an Harozed a wechall hag ar vremen, dezho holl eo an energiezh libidennek penn-kaoz. Un alc'houez eo evit kompren holl broadurioù an denelezh. Ha c'hoant ho pefe da gaout skouerioù fetis? Fetisaomp eta.

(da vezan kendalc'het)

Desevel bugale e brezoneg :

Dossier destumet ha renket gant

Mikael Madeg
EMGLEO BREIZ
Ar Skol Vrezoneg



un dossier a-bouez

Un dossier a-bouez eo levr Mikael Madeg ha war ar memes tro eo ul levr hag a vo lennet gwall nebeut koulskoude.

Kavet e vo eo ker awalc'h (180 lur) memes pa weler ez eus ouzhpenn 500 pajenn e-barzh. A-hend-all, lod a gavo eo diaes an danvez studiet ha lod ne blijjo ket dezho an doare-skrivañ bet dibabet gant Emgleo Breiz evit embann al levr.

Daoust-pe-zaoust ur studiadenn a-bouez bras e vo evit ar re a glask sevel o bugale e brezhoneg. Kavet e vez, araok ar rentan-kont eus an enklask diwar-benn 67 familh (ha 220 bugel), ul lodenn gentan diwar-benn istor diskar ar yezh, diwar-benn stad ar yezh breman (abegou an dud a-du pe a-enep, emzalc'h an dud dre vras e Breizh...). E fin al levr ez eus ivez pennadoù diwar-benn an taolioù-arnod bet graet e meur a lec'h war dachenn ar brezhoneg: skol Blistin, skol Sant-Erwan, kamp Keav, Diwan, skol Sant-Riwall. Kavet e vez ivez el levr un toullad mat a alioù resis evel kaout disfiz, dre vras, ouzh alioù tud ouizieker zo (skolaerien, medisined h.a.) ha n'int ket gouizieker e get n'eus forzh piv war dachenn an divyezhegezh, ar pezh ne vir ket outo a rein un ali evel pa lavaront n'hell ket ur bugel deskin div yezh araok c'hwec'h bloaz...

Gant an holl diskleriadurioù a vez kavet e levr Mikael Madeg e vefe mat da difennerien ar brezhoneg lenn anezhan ha dreist-holl ar re o deus c'hoant gwe-lout o bugale deskin brezhoneg.

T.T.

Le point sur les Sahraouis

Depuis que la France apporte son soutien (et ses armes) à Hassan II du Maroc dans sa lutte contre les Sahraouis, la presse hexagonale se fait plus discrète sur la situation dans le Sahara occidental. Nous citons ci-dessous les informations fournies par Ph. Riché (Sahara Info) qui font le point.

30/09/85 : L'ALPS arraisonne un navire espagnol pêchant dans les eaux territoriales de la RASD. Par mesure de représailles, le gouvernement espagnol ordonne la fermeture du bureau du Front Polisario à Madrid et l'expulsion de son représentant.

01/10/85 : L'Inde reconnaît la RASD. Le Maroc rompt ses relations diplomatiques.

23/11/85 : Ouverture à Paris de la Conférence internationale : « Paix pour le peuple sahraoui : l'enjeu européen ». La conférence s'achève avec le vote d'une résolution décidant de la création d'une interparlementaire européenne pour la reconnaissance de RASD.

07/12/85 : Ouverture du 6^e Congrès général du Front Polisario.

18/12/85 : Annonce de la constitution du nouveau gouvernement de la RASD, Mohamed Lamine Ahmed est nommé Premier ministre.

28/12/85 : L'ALPS abat un avion à Dakhla.

13/01/86 : Le Front Polisario critique violemment la France pour ses livraisons d'armes au Maroc, accuse le Maroc de vouloir embraser toute la région, condamne l'alignement inconditionnel de l'Espagne.

28/02/86 : Célébration du dixième anniversaire de la proclamation de la RASD. A cette occasion le Front Polisario procède à une démonstration de sa capacité de mobilisation militaire, de la réalité de ses institutions politiques et réaffirme l'exclusion d'une solution militaire au conflit.

01/03/86 : M. Saby, vice-président du groupe socialiste français au Parlement européen et président de l'Interparlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui, déplore le silence régnant en Europe relativement au conflit du Sahara occidental. Il demande au Maroc d'entamer des négociations avec le Front Polisario et annonce que le groupe socialiste européen va prendre des initiatives au Parlement européen en faveur de la reconnaissance de la RASD.

L'UDB contre l'interdiction du MCA.

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) enregistre « sans surprise mais avec inquiétude » la dissolution du Mouvement corse pour l'autodétermination (M.C.A.). L'U.D.B. souligne la responsabilité du système de clans dans le blocage de l'assemblée régionale corse et dénonce « l'arnage tenté par M. Pasqua entre le combat des patriotes et le banditisme ». Pour l'U.D.B., « la répression policière et judiciaire n'a jamais rien résolu dans le passé : le problème corse est politique et appelle des solutions politiques ».

29/03/86 : L'ALPS multiplie ses attaques contre le mur. Elle occupe régulièrement des postes marocains à l'intérieur du mur à Amgala, Farsia et Aglatt Echamba.

05/04/86 : Le Guatemala reconnaît la RASD.

11/04/86 : La RASD ratifie la charte des Droits de l'homme de l'OUA.

21/04/86 : Trois officiers marocains trouvent la mort à Guelta Zemmour.

27/04/86 : M. Raymond, ministre des Affaires étrangères français, effectue une visite officielle à Rabat.

09/05/86 : Durant le mois d'avril des conversations indirectes entre le Maroc et le Front Polisario se déroulent à New-York sous les auspices de l'ONU et de l'OUA, grâce aux efforts de MM. Diouf (président en exercice de l'OUA) et Perez de Cuellar (secrétaire général de l'ONU). L'Algérie et la Mauritanie sont invitées en tant qu'observatrices. Encore une fois, le Maroc refuse de se plier aux recommandations de la Résolution 40/50 de l'ONU et d'engager des négociations avec le Front Polisario. L'attitude du Maroc bloque tout progrès décisif du processus de paix.

21/05/86 : Le représentant aux relations internationales du Front Polisario déclare que la RASD attache une importance essentielle aux entretiens à caractère préliminaire qui se sont déroulés à New-York.

02/06/86 : L'ALPS lance une série d'attaques contre les FAR marocaines et poursuit les actions de harcèlement du mur de défense à Guelta Zemmour Farsia et Argoub.

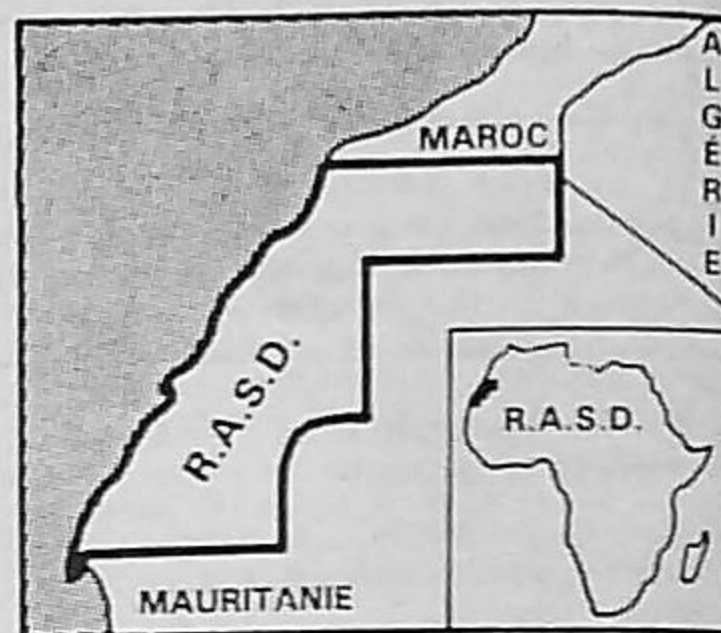
23/06/86 : Pour la troisième fois depuis 1984, des manœuvres conjointes aériennes hispano-marocaines se déroulent.

25/06/86 : La République dominicaine reconnaît la RASD.

26/06/86 : Le SPD allemand déclare que l'Europe porte une responsabilité particulière dans le conflit de décolonisation qui oppose la RASD au Maroc ; il souhaite que la CEE exerce une pression économique sur le Maroc afin d'appuyer la cause de la RASD.

22/07/86 : Le Roi Hassan II, à la suite de sa rencontre avec Shimon Perez, Premier ministre israélien, est obligé de démissionner de la présidence du Sommet Arabe.

23/07/86 : Un chalutier espagnol pêchant dans les eaux territoriales de la RASD est attaqué par l'ALPS.



29/08/86 : Le roi du Maroc dénonce le Traité d'Union signé avec la Libye le 13/08/84. Les Etats-Unis se félicitent de cette décision ; l'Algérie réaffirme son soutien au peuple libyen.

06/09/86 : Un sous-officier des FAR est fait prisonnier par l'ALPS.

19/09/86 : Jacques Chirac se rend en visite officielle en Algérie.

23/09/86 : Selon le Front Polisario, des officiers israéliens auraient accompagné le Prince héritier du Maroc lors de la visite que ce dernier a effectuée le long des murs de défense.

01/10/86 : L'ALPS poursuit sa guerre d'usure contre le mur de défense. Plusieurs journalistes étrangers assistent à l'infiltration des commandos sahraouis de l'autre côté du mur et à la prise de postes de commandement.

04/10/86 : Jacques Chirac effectue une visite officielle au Maroc.

07/10/86 : Les Etats-Unis et le Maroc décident de renforcer leur coopération économique, touristique et halieutique. En particulier ils examinent les moyens d'accroître les investissements américains au Maroc, ainsi que l'approvisionnement des unités américaines stationnées en Europe en produits alimentaires marocains.

23/10/86 : La 4^e commission de l'ONU adopte par 92 voix contre 2, un projet de résolution visant à mettre un terme au conflit du Sahara occidental et demandant l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

31/10/86 : L'Assemblée générale des Nations unies adopte par 98 voix pour, la Résolution 16/41 qui reprend le projet de résolution proposé par la IV^e commission.

03/11/86 : L'Etat de Trinidad et Tobago reconnaît la RASD.

10/11/86 : Confronté à la détermination de l'intergroupe parlementaire européen et des comités de soutien européens à la RASD qui ont décidé de manifester lors de sa visite à Strasbourg, le roi du Maroc fait savoir qu'il renonce à se rendre au Parlement européen.

14/11/86 : Ouverture à Madrid, de la XII^e Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui.

LITTÉRATURE ET BRETONNITÉ - Première partie

Pascal Rannou nous propose ici une étude originale où il s'efforce d'opérer une classification dans la production littéraire bretonne. Si l'on peut trouver sa vision du peuple breton très négative, malgré les spécificités et la volonté collective affirmée, de façon certes discontinue, de nos compatriotes, sa recherche nous fournit une « grille » utile de classement des « lettres » bretonnes.

1. — Quel peuple breton ? Quelle culture bretonne ?

« Le peuple breton est bilingue, mais sa poésie est une puisque sa source est unique », écrivait, il y a déjà quinze ans, Kristian Keginer dans la « mise au point » qui précédait son recueil poétique intitulé : **Un Dépaysement** (1). Si séduisante qu'elle soit, une telle assertion élève aujourd'hui en nous des réserves.

Qu'entendre, tout d'abord, par « peuple breton » ? Si l'on voit dans le mot « peuple » une communauté historique de destin qui se définirait par une solidarité de ses éléments autour d'une culture, d'une civilisation, d'une langue, notre propos sera formel : le peuple breton n'existe pas. Une telle entité ne pourrait, en effet, se définir que par une reconnaissance de ses éléments autour des composantes énumérées ci-dessus. Or, il est notoire qu'après avoir assimilé les modèles français, les bretons ont, dans leur immense majorité, rejeté leur spécificité culturelle pour s'aligner mieux encore sur les cadres de pensée dominants, perpétuant par là un processus d'aphasie propre à l'être breton (2). Cette solidarité culturelle étant absente, ou du moins unanime dans le rejet de l'identité première, on ne peut appliquer le mot « peuple » aux populations bretonnes, dans le sens ethnique du mot.

Peut-on l'utiliser alors dans le sens politique qui regroupe dans la bouche des chefs de partis l'ensemble des habitants d'un territoire « national » délimité strictement par des frontières précises ? Il semble que non. Quand une politique invoque le « peuple français », il en appelle aux habitants de l'Etat-Nation « France », de la nation arbitrairement créée à partir du puzzle géographique que n'a cessé de constituer depuis la conquête de l'Occitanie jusqu'à la récupération de l'Alsace-Lorraine. En ce sens, « peuple » est synonyme de « citoyens ». Cette acception paraît peu défendable, quand on sait l'extrême diversité des cultures de base qui ont été subjuguées pour former l'entité française. Les Bretons se sentent-ils plus citoyens bretons que citoyens français ? Certes non. Qu'on se rappelle la formule fameuse selon laquelle pour la France « un Français doit se battre, un Breton doit mourir ». Assimilé par l'école, qui lui inculque une langue étrangère à ses cadres mentaux, tout en le faisant rester analphabète dans sa propre langue, dont les richesses dès lors lui demeurent inconnues, le Breton ne peut se définir en vertu d'une « communauté historique » que le centralisme français lui a refusé d'entrevoir : de la très riche histoire de Bretagne, ne connaît-il pas que



le nom de la duchesse Anne ? Le processus d'aliénation bien connu des militants s'amorce : assimilé, le Breton se fait en un deuxième temps le plus ardent défenseur de la mentalité qui s'est superposée à la sienne ; ne lui permet-elle pas l'accès à une situation sociale autre que celle de marin ou de paysan, à une dignité que lui refusait une langue maternelle qu'il ne savait ni lire, ni écrire ? De fait, le Breton moyen s'assimile au « peuple français » — s'il en est un — dont il estime ne former qu'une composante. (2).

Si le mot « peuple » manque de pertinence, appliqué aux bretons, tant au sens ethnique qu'au sens politique, le concept pris au sens social nous semble également sujet à caution. « Peuple » fait alors référence à une population ouvrière, paysanne, maritime qui s'opposerait aux classes dominantes. Or, le prolétariat breton ne se distingue pas par son appartenance à un territoire particulier de son homologue parisien. Nous dirons qu'il y a en Bretagne une virtualité de « peuple breton » qui est une projection de militants. Un peuple ne peut se définir comme tel — du point de vue social comme du point de vue politique — que s'il n'est pas aliéné à une autre mentalité. Assimilé, le breton s'oppose de lui-même à ce qu'on l'amalgame à une communauté différente de celle du dominateur en niant lui-même sa propre identité : quels sont les bretons non intellectuels qui, de leur propre chef, se lancent dans l'apprentissage de leur langue ? Aussi dirons-nous plutôt qu'il existe un « contre-peuple » breton, un peuple en négatif, forcé par son aliénation à être insoucieux de l'avenir de sa culture, pressé au contraire de se fondre dans la mentalité dominante plus que de revendiquer son appartenance à une mentalité jugée par lui infamante ou inutile.

Ce « contre-peuple » est-il bilingue, comme l'affirme K.K. ? Rien n'est moins sûr. Le bilinguisme suppose qu'un locuteur évolue harmonieusement d'une langue à l'autre, et qu'il possède bien les mécanismes de chacune. Or, la richesse

de sa langue est étrangère au bretonnant qui ne la lit ni ne l'écrit. Pire, il la juge par référence au modèle suprême de la langue du dominateur. Une vieille femme ne m'a-t-elle pas dit un jour que le breton était inférieur au français parce que « gontell » était féminin alors que son homologue « couteau » était du masculin ? Il n'y a rien à répondre à cette logique de l'absurde. Alphabétisé de force dans une langue étrangère, le bretonnant, souvent, ne s'exprimera correctement ni en français, ni en breton. Là où un bilinguisme effectif eût contribué à épanouir sa sensibilité, ses langues se combattent : il va s'agir pour lui de s'exprimer en français — même avec une syntaxe bretonne — en rejetant toute référence au cadre de pensée que lui procurerait sa langue initiale, considérée comme condamnable dans la mesure où elle ne lui permet aucune progression sociale ou intellectuelle : et pour cause, on ne la lui a jamais enseignée ! Mais la victime, le locuteur débrettonnisé, considère comme une faiblesse inhérente à sa langue ce qui n'est dû qu'à une volonté politique de destruction d'une identité. On véhicule ainsi une langue-référence et une langue coupable que le locuteur voudrait n'avoir jamais connue, car il en a honte. Le spécialiste parlera ici non de bilinguisme, mais de diglossie.

Ce « contre-peuple », privé d'intercommunication linguistique, est-il dès lors capable d'exprimer « sa poésie », et plus généralement sa culture ? Si l'on considère par « culture » l'ensemble des phénomènes traditionnels qui permettent à un groupe humain d'affirmer sa personnalité créatrice par rapport à d'autres groupes qui traiteront ces phénomènes de manière différente — le phénomène de la danse se résoudra en Grèce dans les figures du sirtaki, en Bretagne dans celles de la gavotte — nous dirons que, pas plus qu'il n'existe de « peuple breton » au sens positif du mot — sauf dans l'imagination d'une « militenzia » (3) qui a dû se couper de ses racines populaires pour parvenir à ce degré de conceptualisation — il n'existe de « culture bretonne ».

En effet, une culture est le miroir d'une identité. On a vu plus haut ce qu'il en était. Mais une culture se caractérise aussi par ses facultés d'adaptation et de création. Or, y a-t-il, à la base, création aux niveaux de la musique, de la littérature, du vocabulaire ? Le renouveau de la musique bretonne, ces dernières années, a été le fait d'artistes qui, pour s'assumer tels, ont dû quitter l'univers aliéné de leurs aînés pour réfléchir à la question bretonne, s'apercevoir que leur

« peuple » a été victime d'un ethnocide et tâcher de lutter contre en actualisant une forme d'expression culturelle qui, dès lors, demeure le fait d'intellectuels coupés de la masse. Le Breton moyen écouterait de préférence Verschueren plutôt que Stivell, lira G. des Cars — s'il lit ! — plutôt que Keineg. Ce dernier a beau affirmer que « Keginer est au service du peuple, parce qu'il est du peuple, lui, l'enfant de la classe ouvrière » (4), le seul fait d'écrire **Un Dépaysement** éloigne son auteur de la classe ouvrière qui, parce qu'elle est aliénée, ne ressent pas ce besoin de révolte particulier à une bretonnité qu'il renie. Alors s'affirme le tragique de la condition du militant déclassé, de racines populaires, qui s'est élevé jusqu'à l'instruction, a eu les moyens de considérer l'oppression vécue par les siens, de la dénoncer, mais dont la parole ne rebondit que chez d'autres intellectuels, non pas chez ceux qu'elle désirerait le plus atteindre : les bretonnants francisés, exilés, exploités et inconsciemment résignés à cet état de fait.

Si les beaux-arts, la littérature, la musique appartiennent à ce que Marx appelle « la superstructure », il est au moins un domaine que le bretonnant de base pourrait fortifier : c'est celui de sa propre langue et de sa « poésie ». Or, la dictature de la radio et de la télévision interdit depuis longtemps toute création spontanée de « gwerziou » et de « soniou », réalisées jadis au cours des veillées et colportées de village à village par les « pilhaouerien ». De plus, le « festnoz », lieu théoriquement privilégié où pourrait se manifester la poésie orale, fait en général entendre un maximum d'une dizaine de chansons par soirée, chacune interprétée sur plusieurs airs différents. Le degré de création, en ce domaine, est nul — ou il est le fait de déclassés, de militants marginalisés par rapport à leur origine. Il n'existe pas de solidarité entre ces derniers, qui revendiquent leur appartenance à un hypothétique « peuple breton », et ceux qui pourraient le composer mais qui n'en montrent que le négatif aliéné. Le hiatus est flagrant entre l'aliéné qui ne se rend pas compte qu'il est assimilé, et l'artiste — en général assimilé lui aussi : le breton n'est pas la langue maternelle de K.K. — qui analyse cette situation avec lucidité mais reste impuissant à la combattre, et se retrouve de fait aliéné lui aussi, prisonnier d'une impasse de non-parole. S'il existe un « contre peuple » breton, il existe donc aussi une « contre culture » bretonne, non au sens où l'entendait Michel Lancelot de culture « underground », parallèle à l'académisme, mais au sens de culture qui a cessé de naviguer sur son erre pour atteindre un seuil d'inertie et de non-renouvellement.

Aussi le « peuple breton » n'a-t-il pas, à notre sens, de poésie qui lui soit propre. Elle est le fait d'éléments « dépopularisés » qui sollicitent vainement, pour l'instant, la naissance d'un peuple, le positif du négatif. Seule la poésie de ces déclassés « crie de douleur et de révolte » (6) : révolte face à l'assimilation première, douleur de ne pouvoir com-

munique sa révolte ; mais leur langage est divers car il emprunte à des idéologies différentes qu'il va falloir trier. Aussi reprendrons-nous enfin l'affirmation de K.K. pour la nuancer de la sorte : « Le contre peuple breton n'est pas bilingue mais diglottique, et la poésie qui le vise sans l'atteindre et qui n'est pas la sienne est diverse car sa source est multiple ». Cela dit, ce langage existe et va permettre de poser la question du « parler breton ».

2. — Parler breton

Exprimer sa bretonnité en littérature équivaldra pour nous à dénoncer l'aliénation dont sont victimes les nôtres et à tenter de définir, par delà l'incommunicabilité provisoire, on l'espère, qui sépare nos préoccupations des leurs, comment on peut être breton malgré l'ethnocide, à travers d'autres expressions culturelles et en se servant de notre identité ou de notre contre-identité comme d'un filtre destiné à nous situer. Inutile pour cela d'utiliser systématiquement un cadre géographique quelconque ni de faire de trop explicites allusions à une situation bien précise ; inutile de « faire une poésie dont la révolution (soit) le sujet. Nous voulons qu'elle en soit l'objet, non pas poétiser la révolution, mais la faire dans le poème » (7). Rien de plus pénible que les textes didactiques. Octavio Paz, au Mexique ; Frantisek Halas, en Tchécoslovaquie, ont été censurés malgré l'hermétisme de leurs œuvres. La révolte et l'élan se sentent dans la texture même du poème et, dirons-nous, du talent, plutôt que dans de larmoyantes élégies ou de stérilisants tracts pseudo-littéraires. Mieux vaut écrire :

« L'exil du tout intérieur / Est ici le charbon de chair / La flamme de sang / La cendre des mots / Où s'alimentera notre désir (...) » (8) plutôt que : « j'ai mal à ma Bretagne ». Bien qu'implicite, le premier message est autrement plus percutant que ne l'est tout masochisme geignard ou tout slogan à prétentions poétiques.

nomenoé

oe



Littérature en breton et littérature bretonne ?

Toute bretonnité authentique présupposera donc une condition sine qua non qu'exprimait ainsi K.K. : « Il faut que (les



Une revue décapante.

poètes aient conscience de parler breton, même dans une langue étrangère imposée ou non, comme, par exemple, le français. Pour cela une saisie politique de l'existence d'un peuple breton est nécessaire (...). Elle « s'accompagne (...) d'une analyse radicale de la situation coloniale du pays (...) » (9), même si cette prise de conscience ne s'exprime pas obligatoirement au premier degré dans l'œuvre littéraire : réservons ce degré aux messages politiques, car notre poésie, si elle est tentative de déchiffrement du monde et de nous par rapport au monde, est aussi quête métaphysique et ontologique.

Cela posé, comment faire la part de la bretonnité qui nous agrée — qui parle breton selon notre syntaxe — et des « bretonnités » que nous récusons ? Suffit-il d'être d'origine bretonne, d'écrire en breton, sur la Bretagne, pour être un écrivain digne, selon nous, du qualificatif de « breton » ? Certes, non. C'est là qu'intervient pour nous une série de distinctions qu'avant nous ont entamées de façon fort tonique les théoriciens de l'hélas défunte revue « Bretagnes » (10). L'essentiel sera pour nous d'éliminer de notre bretonnité toute littérature idéalisante qui se gargarisera de « celtitude », moyen commode d'échapper au présent et de se réfugier dans une mythomanie aliénante (11) : la BD « Bran Ruzh » ainsi que de maintes œuvres de X. Grall, Y. Brékilien et J. Markale témoignent de cet état d'esprit ; d'éliminer toute littérature passéiste qui serait trop bornée pour envisager un langage breton extérieur à la civilisation traditionnelle paysanne et maritime : P.J. Hélias illustre à merveille un tel comportement. Il nous faut exclure également tout propos qui masquerait ses confusions derrière un apolitisme douteux : pensons à X. Grall, curieux thuriféraire de l'œuvre de Mordrel (12), quoiqu'anticolonialiste sincère : tout écrit folkloriste qui oblitérerait nos revendications politiques et artistiques en éditant ou en rééditant des textes présentant de la Bretagne une image pittoresque ou caricaturale : nous pensons, par exemple, au curieux batage qui entoura, il y a quelques années, la réédition d'**Emgann Kergidu** par les britto-communistes de l'université de Brest, qui ne s'y seraient pas pris autrement s'ils avaient voulu montrer que toute revendication bretonne est liée à un cléralisme obtus. Evoquons aussi la curieuse initiative qu'a prise le « Centre

de recherche bretonne et celtique » de rééditer l'ineffable Botrel...

A ce stade de notre réflexion, il convient de considérer les cas représentés par les deux idiomes véhiculaires du langage breton du moins majoritairement, car il est évident que Youenn Gwernig parle breton quand bien même il s'exprime en anglais dans **Stairs of Steel**, car c'est alors son être breton qui s'exprime en utilisant le filtre particulier d'une langue qui lui offre une certaine vision du monde.

NOTES

- (1) P.J. Oswald éditeur, Paris, 1972.
- (2) Entre autre articles sur ce sujet, cf celui de Fanch Elégoët : « Rejet de soi et réaffirmation », in revue « Bretagne Aujourd'hui », n° 25, décembre 76-janvier 77, pp. 14-15.
- (3) Nous assumons le côté péjoratif de ce néologisme, tristement révélateur de notre désarroi.
- (4), (6), (7), (8), (9), (15), (18) Op. cit., pp. 7, 9, 69, 67, 69, 9, 69.
- (5) Cf Y. Person : « Impérialisme linguistique et colonialisme », revue « Ar Falz », nouvelle série, n° 1, 1973, Morlaix : « La culture est partout présente, et d'abord dans la technologie. (...) La langue notamment, qui est un instrument de commerce et d'échange au niveau de la technologie, doit évidemment être placée dans l'infrastructure ».
- (10) Cf K. Keginer, « La prochaine scission dans la littérature bretonne francophone », revue « Breagnes », n° 6, pp. 17 à 21, 2^e trim., 1976, Morlaix.
- (11) Cf Ronan ar Pitaouer (sic) in revue « Sav Breizh », n° 11; janvier-février 1974, p. 10 : « Ce qui est grave, (...) c'est que le « celtisme » paraisse à certains comme un brevet qui les conforte dans leur bretonnité. Or cette déviation irrationnelle — et donc dangereuse, car faisant le jeu des classes dominantes — n'est que la conséquence d'une bretonnité aliénée ».
- (12) Dans « Les Nouvelles Littéraires », n° 8 au 15 décembre 1977, p. 25, cf à ce sujet la « Mise au point » de P. Keineg in « Breagnes », n° 8, p. 48, 1^{er} trim. 1978.

(Suite et fin le mois prochain)

Dalc'homp Soñj !

Revue historique bretonne

Des articles sur l'histoire politique, économique, sociale, culturelle de la Bretagne et des autres pays celtiques, des illustrations inédites et rares, des interviews, des débats et des études, des rubriques régulières.

Le numéro : 20 Francs - Abonnement : 70 Francs

Dalc'homp Soñj

36, rue Émile Zola, 56100 Lorient - Tél. 97.64.11.38 - 97.85.22.01

LECTURES

ArMen



n° 6



La pancarte

Une commune occitane parmi d'autres, des nomades, un arrêté municipal, une pancarte d'interdiction de stationnement aux nomades. C'est banal, mais terriblement fréquent. Un maire, de gauche ou de droite, qui choie ses électeurs et participe lui aussi au rejet d'un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants. Deux citoyens généreux — il y en a aussi — qui tentent d'obtenir un accueil digne de ce nom pour les gens du voyage et interviennent à tous les niveaux, du maire au préfet, du ministère de l'Intérieur au Conseil d'Etat pour faire appliquer la loi (il y en a une). Des poèmes et des dessins agrémentent le récit, ainsi que des chansons.

En janvier 85, un mauvais terrain était ouvert aux nomades. Ceux qui, comme à « La Française » (c'est le nom de la commune occitane) souhaitent faire cesser une injustice criante y trouveront réconfort, arguments et textes juridiques pour commencer ou continuer une action. (Diffusion Groupe de défense des minorités, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris, 75 F).

Brud Nevez n° 100

Dialogue Madeg-Mercier sur la situation du breton depuis 20 ans. Un adieu à M. Glanndour. Une étude de F. Broudic sur l'ancien réseau breton (6 rue Beaumarchais, 29200 Brest, tél. 98.44.89.42).

Eric Berthou y trace, en 20 pages, l'histoire de la SEPNB, depuis sa fondation dans les années 50. Une association souvent en avance sur son époque qui a, aujourd'hui, un nombre important de tâches de gestion. Michel Mazéas y fait un historique des débuts de l'aviation en Bretagne, voici près de 130 ans. Fanch Péru présente ensuite, avec beaucoup d'excellentes photos à l'appui, le lever de perche, sport et jeu de pardon trégorrois. Enfin, Y.P. Castel présente un sculpteur du XVII^e siècle, Roland Doré, et ses œuvres en pierre de Kersanton.

Al Liamm n° 239 et livres en breton

La revue « Al Liamm » récapitule en une table alphabétique l'ensemble des textes publiés durant l'année 1986. 400 pages de textes, une quarantaine de noms d'auteurs bretons ou étrangers (Gamont, Giono, O'Flaherty, Tchekhov entre autres) et un éventail très ouvert de thèmes allant de la poésie à la nouvelle, en passant par les récits de voyage, études sociologiques ou chroniques nécrologiques.

La partie poétique présente Per Dioler et Solen Piriou. Ce dernier nom est celui d'une jeune poétesse trégorroise dont il convient de saluer l'intéressante contribution. Dans le même esprit, de jeunes écrivains comme Yann G/Kerven et Goulc'han Kervella poursuivent une production déjà riche : dans cette livraison, plusieurs nouvelles de lecture fort agréable, et où l'humour le dispute à la qualité littéraire. Un apport culturel varié est fourni par Annaïg Renault (une bonne documentation sur un écrivain indien de langue anglaise) et Yann Mikael qui s'insurge contre un emploi excessif d'emprunts extérieurs dans les textes bretons. Les épreuves de langue bretonne au baccalauréat font l'objet de la publication des textes proposés en juin dernier.

Signalons la récente parution aux éditions « Al Liamm », d'un roman policier « Brestiz o vreskenn » de Yann G/Kerven et aussi le 4^e tome du remarquable dictionnaire classique breton-français de René Le Gléau. Eclectisme et ténacité continuent à caractériser la vie culturelle bretonne et à en assurer l'épanouissement.

« A Liamm », revue culturelle de langue bretonne imprimée et illustrée, dirigée par Ronan Huon.

Abonnement annuel, 130 F (étudiants, militaires, chômeurs, 100 F). A adresser à Pierre Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo, CCP 167 20 w Rennes.

Origine des paroisses bretonnes

Parmi les divers ouvrages publiés en 1986, il faut signaler la sortie, en fin d'année, d'un livre d'Erwan Vallérie : « **Communes bretonnes et paroisses d'Armorique** » (Editions Beltan ; prix, 145 F). Un livre qui n'est pas fait pour les amoureux du folklore attaché à nos chapelles mais qui s'adresse à un public soucieux de données précises et sûres.

Un travail remarquable

Dans cet ouvrage, Erwan Vallérie a en effet rassemblé un ensemble d'informations qui non seulement intéresseront les passionnés de l'histoire ancienne de la Bretagne mais seront très utiles à tous ceux qui travaillent à améliorer notre connaissance de l'immigration bretonne et des débuts de la christianisation en Armorique. Méthodiquement, étudiant les unes après les autres les subdivisions ecclésiastiques, il détermine les limites des grandes paroisses « primitives » et identifie la paroisse « mère », en s'appuyant sur la topographie et surtout sur les informations données par les textes anciens.

Divers auteurs et notamment R. Couffron avaient déjà publié des articles sur ce sujet, mais il s'agit de textes anciens dispersés, et pas toujours faciles à trouver, sauf le livre de J.M. Le Mené, pour la diocèse de Vannes, qui a été réimprimé récemment (mais qui ne vise pas le même objectif). Le mérite d'Erwan Vallérie est d'avoir rassemblé toutes ces informations, de les avoir réduites à l'essentiel, de les avoir complétées par des données nouvelles et d'en avoir fait une présentation très claire illustrée par une cartographie abondante.

PAROISSES PRIMITIVES
DE L'ANCIEN DIOCESE D'ALET



Paroisses gallo-romaines
Paroisses bretonnes
zones Finistères

La partie la plus importante du livre est consacrée aux évêchés de Dol, Saint-Malo, Vannes et à la partie occidentale de l'évêché de Nantes, œuvre particulièrement utile, les prédécesseurs d'Erwan Vallérie ayant limité leurs investigations à la Bretagne de l'Ouest.

Même si, ici ou là, on peut discuter les choix de l'auteur, on ne peut contester qu'il nous donne un bon aperçu du découpage territorial des paroisses au haut moyen-âge — c'est un peu abusivement qu'il les appelle « primitives », G. Bernier ayant montré l'existence de paroisses du V^e siècle correspondant à des unités territoriales bien plus importantes.

Sur la faim...

Un travail remarquable, mais qui, paradoxalement, ne débouche que sur une analyse d'une quinzaine de pages. Une analyse qui n'apporte rien de bien neuf, Erwan Vallérie nous paraissant tout au long de son livre prisonnier des principes définis par ses prédécesseurs alors qu'il pourrait chercher à en mesurer l'exactitude ou à dégager des axes nouveaux de réflexion.

Nous avons donc terminé la lecture de ce livre sur une pointe de déception, sans doute à tort car il vient compléter utilement tous les travaux effectués depuis une quarantaine d'années et qui devraient permettre d'aboutir à une vision globale tout à fait renouvelée de l'histoire de la Bretagne du IV^e au VII^e siècle.

G. LE HEN

« La Naissance d'Actarus »

Editions Kornog (Morlaix)

Gilles Servat, bien connu comme chanteur, moins en tant que comédien, peintre ou sculpteur, publie aujourd'hui son premier roman qui le révèle comme un authentique écrivain.

« La Naissance d'Actarus » est bien un roman fantastique, c'est du moins comme cela que je l'ai lu et tant mieux ! Les premiers chapitres nous familiarisent avec le pays de Bré et évoquent l'imaginaire... c'est l'envoûtement, il nous faut aller au bout. Et tous les ingrédients y sont : l'amour, la mort, les héros, l'aventure, l'incroyable...

La culture et la mythologie celtiques sont les principales sources d'inspiration : la langue bretonne n'est pas présente pour simplement planter un décor ; les chants, contes, jeux, fêtes... dans leur forme et leur présence ne nous sont pas inconnus. Le culte de la nature, les rapports à la vie et à la mort, les driwths (druides de Bré) évoquent les anciens Celtes et leur conception du monde...

Mais « La Naissance d'Actarus » c'est aussi une quête, car au travers notamment de la description de l'organisation sociale, des conflits... qui règnent sur Bré, l'auteur nous interpelle sur notre quotidien et nos rapports avec ce qui nous environne. Et c'est finalement cet aspect philosophique et cette interrogation permanente qui font d'un roman un bon roman et le récit de Gilles Servat est de cette veine.

R.P.

Les livres pour ceux qui aiment la BRETAGNE

LES EDITIONS BELTAN

43 rue St-Michel, 29190 BRASPARTS — Tél. 98.81.43.03

PRESENTENT :

Collection « Les bibliophiles de Bretagne »

1. P. GALLIOU	Armorique romaine	120 F
2. R. LEPROHON	Vie et mort des Bretons sous Louis XIV	120 F
3. B. FRELAUT	Les nationalistes bretons de 1939 à 1945	125 F
4. M. NICOLAS	Le séparatisme en Bretagne	145 F
5. E. VALLERIE	Communes bretonnes, paroisses d'Armorique (début décembre)	100 F

Hors collection :

Fr. DANTEC	Un marchand de vin du Finistère	89 F
G. LE SCOUEZEC	Bretagne terre sacrée. Deuxième édition	125 F
Th. GUIDET	Qui a tué Yann Vari Perrot ?	100 F

Aux Editions ALREA :

Y. LA PRAIRIE	Une plume à la mer	100 F
G. LE SCOUEZEC	Le peintre Maurice LE SCOUEZEC	50 F
S. ROPARTZ	(Réédition) GUIGAMP	Les 2 vol. : 160 F

**Demandez-les
à votre libraire**

et Diffusion-Breizh à SPEZET



SE LAOÛIT

DISQUES

Alan Stivell, qui sort ces jours-ci un 45 tours sulfureux (nous y reviendrons) a fait sa rentrée à l'Olympia le 15 janvier. Le 26 du même mois a vu triompher Gilles Servat, sur la même scène. En première partie de son spectacle, Dan ar Bras et Annkrist, qui vient d'autoproduire deux disques dont nous reparlerons également.

Janvier 87 sera-t-il le point de départ du tant attendu renouveau musical breton ? L'avenir seul nous le dira. En attendant, passons à l'actualité discographique...



Manu Lannhuel : « René Guy Cadou, La fleur rouge, vol 1 » (Disques JAM - 686 ML 60).

Un revenant : Manu Lannhuel. Resté très longtemps silencieux, Manu reparait avec un disque — son deuxième enregistrement — consacré au poète breton René Guy Cadou, pour lequel il a toujours eu une profonde passion.

Un disque édité en coproduction, et avec le concours, notamment, du Centre régional de la chanson de Bourges, du Centre régional pour la chanson en Bretagne, de l'Institut culturel de Bretagne. Une belle carte de visite !

La musique, signée Manu Lannhuel, et les arrangements, dus à Jacqy Thomas et Patrick Audoin, surprennent quelque peu par leur côté hétéroclite. Et cela fait que le disque manque un peu d'unité.

Mais « La Fleur Rouge » vaut d'abord pour la voix, très particulière et très attachante de Manu et bien sûr les poèmes, malheureusement trop peu connus, de René Guy Coadou. Je ne résiste pas au plaisir de vous en servir une petite tranche :

*« La plus pauvre du village
La plus belle sous les coups
Toi qui fais chanter les fous
Et qui fais pleurer les sages,
Liberté, je t'ai nommée ».*

Tri Yann : dans la série « Collection » (Philips PG 281).

Voici donc une nouvelle compilation consacrée aux chansons des Tri Yann, sortie un peu avant Noël.

On y retrouve quelques-uns des morceaux les plus connus du célèbre groupe nantais et notamment « Si mort à mors », « An Tourter », « La ville que j'ai tant aimée », « Kan ar Kann » et bien sûr l'incontournable « Jument de Michao » qui continue, la vache, de s'envoyer égoïstement tout le foin. Une bonne idée : la présence du très beau texte de Morvan-Lebesque, « La décou-

verte ou l'ignorance » extrait de « Comment peut-on être Breton » dont on ne saurait trop recommander la lecture et la relecture (1).

On y trouve aussi deux titres inédits, « Eguinane » et « Cheveux d'Or », manière d'inciter les inconditionnels à mettre la main au porte-monnaie. Les grandes maisons de disques donnent rarement dans la philanthropie...

Mais en fin de compte, ce disque nous permettra de patienter jusqu'à la sortie du « Vaisseau de pierre ». Au fait, c'est pour bientôt ?

Joli Monde « A l'Est de l'Orient » (CA 94667, disque autoproduit à commander à : A. Le Boulanger, 5 rue Bel Orient, 22960 Plédran).

Les amateurs de festou-noz connaissent bien Joli Monde, ce groupe de la région de Saint-Brieuc qui, depuis 5, 6 ans, anime avec succès et talent les longues nuits bretonnes.



A son palmarès, il faut aussi rappeler la mémorable soirée où il se produisit en première partie des Chieftains, excusez du peu, lors du festival de « Musique en Trégastel » au mois d'août 85. Ce fut un événement dans la vie du groupe, presque aussi important que l'est aujourd'hui la sortie de leur premier 33 tours autoproduit et jusqu'à ce jour autodistribué, « A l'est de l'Orient ».

Les six musiciens de Joli Monde en rêvaient depuis de nombreuses années

et on les comprend : le résultat est à la hauteur de leurs espérances.

« La Troisième Oreille », petit studio installé à Trémuson (22), auquel on doit plusieurs disques de qualité, dont celui de Gwenva, a réalisé un produit de bon niveau, bien léché comme on dit.

Et la musique de Joli Monde, fluide, légère, est pourtant terriblement efficace. Une musique qui coule de source, même si le groupe prend — et ce n'est pas moi qui m'en plaindrai — quelques libertés avec la tradition pure...

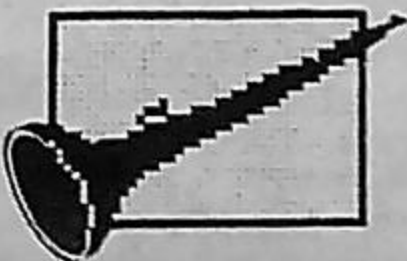
Parmi les morceaux qui ont retenu notre attention, signalons une longue (8'15) suite de danses de la région de Loudéac « Aux puces, 22 ! », ou « An Dro Gin », fortement martiné de jazz et qui donc porte bien son nom, un très beau traditionnel irlandais « Jigs », une danse au goût bulgare, elle aussi bien nommée, celle qui donne son titre à l'album. Et une valse endiablée qui commence le disque sous le titre « Zéro Heure » et le conclut 35 minutes de bonheur plus tard sous l'appellation « Zéro Heure Trente Cinq » ! Evel Just !



La pochette elle-même est originale et très amusante. Je vous offre le recto pour découvrir l'autre côté, il vous faudra acheter le disque, qui devrait très bientôt se trouver dans les rayons des disquaires. Allez-y, vous ne le regretterez pas...

P. MORVAN

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



Un livre sur la résistance dans le pays nantais

Il est important que les Bretons connaissent aussi leur histoire récente. Notre ami Etienne Gasche remporte déjà un beau succès avec son livre sur le maquis de Saffré, au nord de Nantes. On y apprendra le drame de ces 330 jeunes hommes, attaqués par 2.000 Allemands et collaborateurs français, un matin de juin 1944. C'est que le maquis de Saffré recevait les armes par parachutage pour tout le département.

En bon pédagogue, l'auteur s'attarde sur le contexte, la débâcle de 1940, la première résistance, si précoce et si forte dans la région nantaise, et la répression si brutale au camp Choisel, à Châteaubriant. En 1941, l'exécution des 50 otages suscite une immense émotion et un immense dégoût contre Vichy, qui a accepté de désigner les victimes. 1942, c'est le coup du « Campbelltown », vieux torpilleur britannique sacrifié pour faire sauter la forme éclose de Saint-Nazaire. En 1943, les premiers maquis (Teillay, Maison Rouge) se créent. Bientôt, on y trouve aussi une dizaine d'aviateurs britanniques ou américains.

C'est au jour le jour que l'auteur a reconstitué les événements de juin 44. Compilations et témoignages rendent le récit vivant, poignant parfois. La libération, les décès de résistants en déportation alors que la guerre était finie en France, précèdent une réflexion sur les événements et leurs causes. Beaucoup de photos, plans, lettres éclairent un texte sans manichéisme, qui est aussi une réflexion sur la guerre. Après d'intéressants travaux sur le Finistère et les Côtes-du-Nord, E. Gasche nous apporte une pierre intéressante et utile à une histoire de la Résistance en Bretagne, sous une forme accessible au plus grand nombre. (Chez E. Gasche, Trans/Erdre, 44440 Riaillé, 70 F, et en librairie. 152 p.)

Gouren-Calendarier

7-8 février, stage d'initiation au Gouren-Berrien (29). Pour les comités des fêtes qui voudraient organiser un tournoi, écrire à Ti ar Gouren, 29218 Berrien, tél. 98.99.99.14.

14-15 février; stage de moniteurs à Berrien.

Lettre du GDM

Le groupement pour le droit des minorités publie sa lettre n° 12 et présente le « kaléidoscope canadien », un autre modèle de politique d'immigration, fondé sur le multi-culturalisme. On y lira aussi l'appel au conseil de l'Europe pour la sauvegarde de son patrimoine linguistique, des informations sur les minorités (dans le monde musulman cette fois) et une bibliographie. Concis, utile, précis : 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris (abonnement, 70 F par an).

FJT Porte Neuve Nantes

tél. 40.20.00.80

Judi 5 février, à 21 h, jazz New-Orléans, avec les Salsifis Stompers.

Mercredi 18 février, à 21 h, concert de Little Bob et Joël Drouin.

Judi 5 mars, à 21 h, scène ouverte : Bora-Bora (chanson rock). Entrée gratuite.

Ti Kendalc'h : des stages pour tous les goûts

A Saint-Vincent-sur-Oust (99.91.28.55), on peut étudier l'accordéon diatonique (14-15 février, 21-22 mars, 20-24 avril, 16-17 mai), le violon traditionnel (dates à peu près semblables), la bombarde, la harpe, la cornemuse, la flûte, les danses bretonnes (5 stages), la reliure, l'art celtique, la lutte bretonne, etc. Se renseigner ! (2,20 F la fiche détaillée).

6-7-8 FEVRIER A RENNES Les Rigodailles



Comme chaque année, depuis quatre ans, La Boueze et les associations bretonnes de Rennes organisent les Rigodailles, à la Maison de la culture de Rennes. Cette année, elles dureront trois jours avec quarante spectacles et 240 artistes et musiciens bretons, irlandais, écossais, kurdes, africains. Les Rigodailles, c'est la fête, en gallo, sur cinq scènes, avec musique, danse, théâtre, cinéma, littérature, bandes dessinées. Le vendredi ce sera la nuit du rock celtique (écossais, breton avec Dan ar Bras). Bleizi Ruz, Servat, Ewen, Tammless, Joli Monde, Quemener, B. Benoît, Gwerz, Becker, Yann Dour et beaucoup d'autres seront de la fête. Programme sur minitel : 36 15 TC Kela.

L'atelier de communication sociale des Côtes du Nord organise

2 STAGES « DEMYTHIFICATION DE LA MICRO-INFORMATIQUE »

Comprenant : découverte de l'ordinateur ; initiation à la programmation en langage basic ; présentation d'une application télématique et sensibilisation à la robotique ; utilisation de logiciels.

Durée 5 jours : 9 au 13 février ; 9 au 13 mars.

Pour tous renseignements, s'adresser à Atelier de communication sociale des Côtes-du-Nord, centre Charner, 22000 Saint-Brieuc, tél. 96.94.19.16.

Association France-URSS comité d'Ille-et-Vilaine

Du 12 au 25 août, voyage en URSS par avion, départ-retour, Rennes Saint-Jacques. Deux itinéraires :

1. Moscou, Volgograd, Léninegrad.
2. Achkhabad (Turkmenic), Dou-chambé (Tadjikistan), Frounzé (Kirghizic).

Courrier et renseignements, Roger Leroy, 4 rue de Flandre, 35000 Rennes, mardi et jeudi, 14 h-19 h, tél. 99.54.18.81.

Permanence : 8 galerie du Théâtre, 35000 Rennes, mercredi et vendredi, 14 h-19 h, tél. 99.78.20.76.



Courrier des lecteurs

PLUS OUVERT

Salud deoc'h,

Je m'abonne :

1.) Parce que je ne trouve plus le « PB » à Auray (je l'ai toujours acheté au numéro chez les marchands.

2.) Parce qu'il est beaucoup plus « ouvert » que par le passé. Ex. : article objectif sur Y.V. Perrot.

Bon courage et bonne continuation.

Y. BARON

M'ABONNER ET MILITER

Je voudrais faire un abonnement pour recevoir « Le Peuple Breton » en français ou de préférence en breton, si vous le sortez encore en breton.

Je veux aussi devenir un militant de l'UDB.

Je vous saurais gré, Monsieur, de vouloir bien m'envoyer le prix d'un abonnement pour un an et si vous le voulez, plus de précisions sur le travail d'un militant de l'UDB.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A.Q., étudiant, Brest



EXPO A SAINT-NAZAIRE

Kalevala-Barzaz Breiz

Le centre de culture celtique de Saint-Nazaire (la NEF) a eu la gentillesse de nous demander (comme à d'autres publications) notre opinion sur son initiative de confronter le Kalevala et le Barzaz Breiz, par une exposition.

L'inauguration

Sur la demande de la NEF, l'ambassade de Finlande était l'organisatrice pour le Kalevala et la NEF elle-même s'était mise courageusement à l'ouvrage pour la partie bretonne. C'est vous dire la disproportion des moyens, mais elle n'a pas paru. Fort heureusement. Dire que certains centres culturels de Bretagne sont à court d'idées... Il faut féliciter le président Mesnard et sa collaboratrice, Yolande Quellard, d'avoir su mettre en parallèle Elias Lönnrot, le paysan, et Hersart de La Villemarqué, le gentilhomme, dans leur quête respective, à quelques années près des poèmes de leur propre peuple.

C'est l'année dernière qu'eut lieu le centenaire de la première édition du Kalevala. Elle amena la Finlande à présenter une rétrospective dans de nombreux pays. (Etats-Unis, Canada, Irlande, etc.) et bien sûr, Paris. C'était donc ici la 2^e exposition de cet hexagone mythomane. Une victoire pour la Bretagne et un symbole, n'est-il pas vrai ?

Un représentant de la Finlande, en la personne du consul nantais, est venu expliquer l'existence de l'œuvre considérable de ce docteur en médecine passionné de culture populaire. Il a paru « constipé » sur l'expression culturelle bretonne. Le conditionnement franco-phonique oblige... Par contre MM. Bourles et Mesnard avaient raison d'être fiers du peuple qu'ils représentaient. Les références ne leur manquaient pas.

L'exposition

Il s'agit en réalité de deux expositions

En ce qui concerne le Kalevala, il était composé de panneaux documentaires, dont voici les thèmes : la culture populaire avant Lönnrot ; la culture de langue finnoise au début du XIX^e siècle ; l'enfance à Paikkari, les études à Turku, d'Elias Lönnrot ; ses 5 voyages entre 1928 et 1834 ; l'édition du Kalevala, l'accueil et son influence en Finlande.

En faveur du Barzaz Breiz, la NEF a réalisé aussi des panneaux rappelant : la situation de la Bretagne et de la Finlande à l'époque des travaux des deux auteurs ; les débuts littéraires de Hersart de La Villemarqué et l'accueil réservé au Barzaz Breiz ; la Bretagne au XIX^e siècle, les thèmes importants du Barzaz ; le Barzaz, source d'inspiration et de création des artistes contemporains ; les « Séries » ou le « Druide et l'enfant », pièce singulière et, peut-être, la plus ancienne.

Bravo à Yolande Quellard, la cheville ouvrière ! Elle a voulu faire passer son admiration légitime de Bretonne pour le Kalevala, en le comparant aux perles précieuses de notre tradition orale. On ne pourra pas l'accuser de frilosité culturelle.

Aldrig a NAONED

1987

DEMAIN, IL SERA TROP TARD POUR L'ACHETER !



NOUVEAU : Un calendrier en breton décoré d'une aquarelle moderne en couleurs. A commander à la même adresse : 45 F port compris le 1^{er} calendrier ; 30 F par calendrier supplémentaire.

1987



Tout en breton, un superbe calendrier poster traditionnel à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex : 40 F le 1^{er}, 25 F par calendrier en plus.